

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de quiconque ce rôle d'atout, l'attitude qu'il faut prendre envers le monde le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world society from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, vendredi 11 avril 1947

VOLUME XXXVIII — No 82

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *Belair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 3366

Gérant: Belair 3363

Les Etats-Unis veulent inviter 50 pays à la conférence de paix

La "Canadian Health League" L'aide à la Grèce et l'arbitrage international

ne autre entreprise de colonisation ontarienne en terre médico-sociale québécoise — Pourquoi bénéficie-t-elle d'un octroi d'assistance publique en marge de la loi?

Avez-vous déjà entendu parler de la Canadian Health League? Il s'agit d'une autre entreprise anglo-canadienne qui est venue faire de la colonisation en terre médico-sociale québécoise. Elle se consacre à l'éducation et à la propagande en matière d'hygiène et surtout d'hygiène réventive. Elle a été fondée en 1919 par le Dr Gordon Bates, de Toronto, qui en demeure le directeur général et le grand animateur.

Pour s'établir dans le Québec, elle a suivi les mêmes procédés que toutes les autres associations anglo-canadiennes. Elle a fait appel aux Anglo-Québécois pour former un noyau, mais elle a recruté des Canadiens français qui avaient un nom et une réputation. Elle s'est ainsi constituée un conseil révisant où les deux groupes possèdent une représentation à peu près égale dans une province aux quatre cinquièmes française.

Le nouveau conseil d'administration de la section québécoise élu au mois de novembre est constitué comme suit: président, M. Norman J. Dawes; vice-président, le vicemarchand de l'air Adélaïde Raymond; directeur du comité exécutif, M. De Gaspé Beaubien; trésorier honoraire, M. T. Taggart-Smith; directrice, Mme Paul Hamel; conseillers, Mme J.-O. Asselin, MM. le Dr J.-A. Baulouin, le Dr David Beaulieu, le Dr C. C. Birchard, M. Roger Brossard, MM. Roy Campbell, le major-général C. P. Fenwick, M. E. Flanagan, M. le Dr Armand Frappier, M. le Dr Jules Gilbert, Mlle Suzanne Giroux, M. le Dr Adélaïde Groulx, MM. William Harrison, J. C. Kelly, le Dr Raymond Labrecque, le Dr Albert LeSage, le lieutenant-colonel G. C. Machum, M. K. J. McArdle, M. le Dr I. J. Patton, Mme J.-E. Perrault, M. le Dr Graham Ross, MM. Gerald Ryan et Léo-E. Thibault, M. le Dr Marc Trudel, M. le Dr F.-J. Tourangeau, MM. George Walsh et P. W. Ward et Mlle Margaret Wherry. On voit que l'égalité entre les deux groupes est fort bien observée.

Contrairement à la plupart des autres groupements où l'on cherche à nous embrigader, le poste-clé — celui de directeur rémunéré de l'œuvre — a été confié à une Canadienne de langue française, Mme Paul Hamel, qui a l'ailleurs comme adjoint ou propagandiste le capitaine L.-M. Poiras. Cela s'explique sans doute du fait que le travail essentiel de la ligue est la propagande et que la masse des gens à catéchiser dans le Québec sont de langue française. Cela peut aussi s'expliquer du fait que le bureau principal de Toronto a su conserver un contrôle absolu sur les affaires de la section québécoise.

Comme toutes les autres associations similaires, la Canadian Health League a traduit son nom en pénétrant dans la province de Québec et s'intitule chez nous la Ligue canadienne de Santé. Cela n'empêche pas que toutes les délibérations de la section québécoise de la Canadian Health League se poursuivent exclusivement en anglais, que les procès-verbaux sont rédigés exclusivement en anglais, que toute la correspondance officielle se fait exclusivement en anglais. Il en va tout autrement de la propagande. Les innombrables tracts qui arrivent par ballots de Toronto sont diligemment traduits en français pour être disséminés à travers la province.

Nous avons déjà dit et nous tenons à répéter qu'un peuple qui veut progresser ne doit pas se refuser à profiter des expériences faites à l'étranger, de pratiquer de temps à autre des emprunts judicieux. De là à copier tout ce qui se fait à l'étranger, il y a une marge. Il ne faudrait pas poser en principe qu'il ne peut rien sortir de bon de Toronto, mais de là à se coloniser par toutes les sociétés qui peuvent voir le jour à Toronto, encore une fois il y a une marge.

La Canadian Health League ne paraît pas avoir imaginé de formules particulièrement originales ou heureuses pour faire l'éducation de la population en matière d'hygiène. Elle se sert de recettes de propagande archiconnues — conférences publiques, causeries à la radio, distribution de tracts, semaines de santé, etc. — et que nos services

provinciaux et municipaux d'hygiène ont souvent employées. Elle ne poursuit pas un objectif précis comme la Ligue antituberculeuse, une fondation québécoise, qui s'est vouée à la lutte contre la tuberculose et qui poursuit sa tâche de façon méthodique et concrète. Elle donne plutôt l'impression de se chercher du travail à faire pour justifier son existence.

La Canadian Health League apparaît comme une sorte de mouche du coche. Elle se charge de seconder toutes les initiatives des services publics de santé comme l'immunisation et elle en réclame ensuite tout le mérite. Elle fait beaucoup de bruit et sans doute un peu de bien. Elle se présente surtout comme le conseiller et le censeur du gouvernement en matière d'hygiène et nombre de ses campagnes ont pour but d'amener l'opinion à réclamer telle ou telle législation comme dans le cas de la pasteurisation obligatoire du lait. Il est amusant de voir les gouvernements verser des octrois à une association qui leur dépense en bonne partie pour amener l'opinion à leur forcer la main et à leur dicter leur législation en matière d'hygiène.

Comme toutes les associations anglo-canadiennes, la Canadian Health League exerce surtout son activité à Montréal où la minorité anglaise est fortement représentée, mais elle a fondé un groupe à Québec et son propagandisme s'emploie diligemment à en faire surgir dans les diverses villes de la province — Sherbrooke, Joliette, Granby, etc.

Il semble bien que plusieurs des Canadiens français qui ont accepté de faire partie du conseil d'administration de la Canadian Health League songeaient à la provincialiser et à la franciser dans une certaine mesure. Ils se sont efforcés d'assurer à la section québécoise de la ligue une certaine autonomie en la dotant d'une charte provinciale. Tous leurs efforts ont échoué devant la résistance sourde du Dr Gordon Bates et de ses amis de Toronto qui n'ont jamais voulu renoncer au contrôle financier et administratif de la société. On a discuté divers projets de charte provinciale, mais le projet est toujours resté en plan et il est souvent arrivé que les officiers qui s'étaient fait les champions de l'incorporation provinciale étaient mis à l'écart à l'élection suivante. La section québécoise ne possède d'existence propre qu'en tant que le conseil central de Toronto veut bien lui en laisser. C'est Toronto qui tient les cordons de la bourse et qui rémunère la directrice et le propagandiste de la section québécoise.

La Canadian Health League a été reconnue d'assistance publique par un arrêté ministériel en date du 11 juillet 1940 et touche par conséquent un octroi du gouvernement provincial de Québec. La Canadian Health League se trouve ainsi à bénéficier d'une faveur à laquelle elle n'a aucun droit. Si nous ne nous abusons, la loi provinciale oblige les sociétés de bienfaisance ou d'assistance qui veulent être reconnues d'assistance publique à se faire incorporer en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies. Or la Canadian Health League a toujours négligé ou plus exactement refusé de se faire octroyer une charte provinciale. Comment se fait-il alors qu'elle ait pu bénéficier depuis 1940 d'un octroi en vertu de la loi de l'assistance publique?

La politique d'autonomie suivie par le gouvernement provincial actuel ne paraît donc pas inspirer le ministère de la Santé. Tous les mouvements de colonisation anglo-saxons dans le domaine social paraissent trouver un accueil des plus encourageants au ministère de la Santé. Ainsi le ministère provincial de la Santé a fait des démarches pour décider le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique à admettre la Junior Red Cross dans nos écoles françaises. Et il fait un accroc à la loi de l'assistance publique pour favoriser la Canadian Health League qui tient à conserver son caractère anglais et qui dédaigne de se pourvoir d'une charte provinciale. Voilà une étrange façon de comprendre et de défendre l'autonomie provinciale.

Pierre VIGEANT

L'actualité

"Et ils engendreront des monstres..."

Depuis que le monde existe et qu'il y a des hommes, que restent-ils générations nouvelles qui n'ont été explorées, étudiées, sinon épuisées? Littérateurs, peintres et philosophes ressassaient les mêmes thèmes, les idées anciennes. Leurs plus idéales nouvelles se retrouvent dans les grimoires, mais tellement oubliées qu'elles réapparaissent avec un éclat renouvelé.

La civilisation antique en sonnant avait englouti livres, parchemins, monuments, œuvres d'art. Il est produit une complète rupture, comme si le monde s'était éteint un jour dans l'oubli total d'une vie intérieure. Seule l'Eglise et les cloîtres gardaient comme une veillée souvenir de la grandeur des jours révolus.

Les humanistes ont déploré ces terres inconnues et voué le «calife mar» à la vindicte des hommes, parce qu'il a brûlé la bibliothèque d'Alexandrie aux 700.000 volumes. Pourtant c'est ce qui a permis à l'humanité de se refaire à neuf, à découvrir, à imaginer des formes nouvelles inédites. Considérez la liste des artistes contemporains, torturés dans la recherche des rares choses qui n'ont pas encore été pensées ou faites. Ils s'exercent dans une fièvre presque délirante, déchirant leur flanc stérile, mais pour découvrir en fin de compte que trois ou quatre siècles assés quel'un avait déjà dit ou écrit la même chose.

Ainsi l'existentialisme qui fait se dévorer tant de jeunes ignorants est tout simplement la vieille doctrine matérialiste, mais racornie, vidée

des quelques éléments idéologiques qui lui donnaient quelque relief. Un humoriste a dit que les nouvelles actuelles devraient bien s'appliquer à l'étude des anciennes hérésies, quand ce ne serait que pour ne les point recommencer inutilement.

Les modes fugitives du surréalisme, de l'impressionnisme, du cubisme, de l'abstractionnisme sont de très vieilles choses que le curieux d'histoire retrouve aux époques primitives ou décadentes, les plus reculées.

Et puis grâce à l'éducation ils sont maintenant des centaines de mille qui font de la littérature comme nos grands-mères tricotaient des bas, pour manger trois fois par jour, à la poursuite non plus de la gloire, mais d'un brin de notoriété banale et navrante.

Aussi voit-on les jeunes gens, déjà biaisés de tout, dans l'abominable certitude que tout ne servira de rien, qu'à cueillir quelques brins d'autres avant eux, et peut-être avec moins de talent, ont déjà largement moissonné.

Peut-être qu'après tout, les grands cataclysmes qui ont marqué la fin des empires ont-ils été moins désastreux qu'on le dit pour l'humanité. L'ère atomique vient d'y ajouter une sanglante preuve.

Car la science pour la science nous conduit à ce dilemme: changer la nature des hommes, ou voir la fin de la présente civilisation. Un savant vient d'évoquer dans un article qui fait son tour de presse un monde humain effroyable.

On a expérimenté que les insectes bombardés de rayons X voyaient leurs générations successives déformées. Le professeur Herman Muller a même reçu un prix Nobel pour cette remarquable expérience. Et un journal se demande si l'humanité, ou ce qui en restera, après une guerre atomique, n'engendrerait

pas des monstres, des enfants avec plusieurs jambes ou sans yeux, aux couleurs invraisemblables.

La science sans Dieu, en marge de la morale et du bien, comme l'art pour l'art, indépendant du bon et du utile, finissent par produire des êtres malfaisants et monstrueux.

MIC

11-IV-47

Blocs-notes

La Semaine française en Ontario

On appelle la semaine actuelle en Ontario la Semaine française parce qu'on y a concentré toute une série de manifestations d'ordre proprement français: séance finale des Concours de français, avec couronnement des lauréats, réunion des diverses sociétés qui s'intéressent à l'enseignement français, banquet de la Solidarité française, qui groupe les principaux représentants de ces sociétés. Pendant plusieurs jours, Ottawa se trouve ainsi vivre d'une vie française intense, tandis que les champions de l'activité française, venus de tous les coins de la province, peuvent prendre contact, échanger leurs idées, leurs observations, faire des projets d'avenir, etc.

Cette Semaine française est en quelque sorte l'aboutissement du travail ardent, méthodique, qui se poursuit chez les Franco-Ontariens depuis plus d'un tiers de siècle. Elle est en même temps un moyen de préparer l'avenir.

La Semaine cette année a été marquée par un événement nouveau: la fondation d'un Ordre du mérite scolaire franco-ontarien. Après tant d'années de lutte, les Canadiens français de l'Ontario ont décidé de

mettre, pour ainsi dire, à l'ordre du jour un certain nombre de ceux qui ont participé à ce grand effort. La liste est émouvante, elle évoque pour ceux qui ont suivi d'un peu près la vie franco-ontarienne bien des souvenirs.

Du point de vue de l'ensemble de la population française de la province, le gros événement de la Semaine, c'est la finale du Concours de français. Les champions qui se sont affrontés l'autre jour dans la Capitale venaient de toutes les parties de la province. Ils étaient les lauréats de concours régionaux. Ajoutons qu'à part leurs parchemins, un certain nombre des candidats heureux bénéficient d'avantages matériels d'une réelle importance.

Nous l'avons dit bien des fois, les Concours de français sont l'un des plus puissants moyens d'action française qui soient employés au pays. Ils stimulent le goût du français, en font saisir à tous l'importance et, incidemment, créent entre beaucoup de ces jeunes qui viennent de toutes les parties françaises de la province des relations qui pourront être fort utiles dans l'avenir.

Étonnant, et l'admirable, pour ceux dont les souvenirs remontent un peu loin, c'est que ces Concours se poursuivent avec la collaboration

(Suite à la page deux)

"POSITIONS"

Une série d'articles de M. Gérard Filion

L'article que publiera le *Devoir* de demain, sous la signature de M. Gérard Filion, est le premier d'une série où notre directeur exposera l'ensemble d'un programme d'action. Ces articles seront publiés de jour en jour, à partir de demain et au cours de la semaine prochaine. Celui de lundi traitera de la politique nationale (indépendance du Canada, égalité des races); celui de mardi, de politique provinciale (autonomie).

Le carnet du grincheux

Les Américains parlent du «désastre» de la grève dans les communications téléphoniques. Faut-il qu'ils soient désespérément gâtés par la civilisation! Dire que chaque été, les millionnaires, les chefs d'Etat, les grands capitaines d'industrie et du commerce dépensent des sommes fabuleuses pour fuir le téléphone, n'importe où, au bout de la terre s'il le faut, dans la brousse, la jungle et les marais. Ils s'en vont en proférant les menaces les plus terribles contre les sténos, si elles osent les déranger. Aujourd'hui tout le monde peut se payer le même luxe, sans bourse délier. O *Fortunatos nimium*.

Le gouvernement provincial édicte des peines sévères contre les gens qui chaque semaine vous inondent de prospectus sur les compagnies subalternes à gros rendement. La lune est évidemment moins noyée laissée aux poètes, qu'aux courtiers.

Le gouvernement fédéral a réglé la question des loyers, de la façon la plus traditionnelle. Tout le monde est traité impartialement, autrement dit propitios et locataires sont également furieux.

Mais il vient de trouver un moyen excellent de résoudre la difficulté. Maintenant que le problème est électoralement insoluble, on va le remettre généreusement aux provinciales. C'est d'ailleurs la technique fédérale: il fourne les gens dans les pires guépiers, puis quand il n'en peut sortir, il se souvient subitement de l'autonomie des provinces. Un citoyen est allé demander un renseignement au bureau de la Commission des prix, à Ottawa, sur les règlements des loyers.

Le fonctionnaire lui a remis une copie des règlements. Vous n'y comprendrez rien, ni moi non plus! C'est d'ailleurs ce que tous les contribuables ont constaté depuis longtemps.

C'est d'ailleurs une des principales forces du bureaucrate. A l'exemple de cet avocat d'une grande ville, à qui l'on reprochait l'effroyable charabais de ses lois municipales: — C'est fait exprès, dit-il. Si jamais quelque conseiller ou député s'avise d'y comprendre ou changer quoi que ce soit, faut qu'ils viennent me voir, parce que seul j'y comprends quelque chose.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Le travail du corps délivre des peines de l'esprit, et c'est ce qui rend les pauvres heureux. LA ROCHEFOUCAULD

M. Marshall soulève le problème de Corée — Echec de M. Gromyko au sujet de la bombe atomique

Au Conseil des suppléants pour le traité allemand, les Etats-Unis ont proposé aujourd'hui que plus de cinquante pays participent à la conférence de la paix allemande; cela comprendrait évidemment le Canada, de même que les pays de l'Amérique latine. Les représentants des trois autres puissances ne se sont pas prononcés sur ce projet.

Chez les Quatre, on attend une réponse de M. Molotov à la demande de M. Bidault au sujet de la Sarre. Hier, M. Marshall a approuvé la séparation de la Sarre de l'Allemagne et son intégration économique et financière à la France sans délai. M. Bevin a réitéré l'attitude favorable de l'Angleterre là-dessus. Le ministre soviétique n'a pas abordé cette question, mais il s'est déjà prononcé en principe contre tout démembrement de l'Allemagne, et en faveur d'un régime politique centralisé.

M. Marshall s'est opposé à l'internationalisation de la Ruhr que préconisent la Russie et la France. Il a proposé que la production de cette région industrielle soit distribuée aux pays qui s'y approvisionnaient avant la guerre. Le thème général adopté par le représentant des Etats-Unis, pour la Ruhr comme pour la Haute-Silésie, c'est que les ressources de ces régions doivent être mises au service de l'économie européenne.

Le sort de la Corée

Le secrétaire d'Etat de Washington a rendu publique aujourd'hui une lettre qu'il a adressée à M. Molotov, et dans laquelle il demande à la Russie de coopérer avec les Etats-Unis pour restaurer l'indépendance de la Corée le plus tôt possible; il ajoute que dans l'intervalle les Etats-Unis entendent adopter dans leur propre zone d'occupation des mesures destinées à réaliser cette indépendance.

Cette demande est fondée sur l'accord conclu à Moscou en décembre 1945, et qui établissait une commission pour l'institution d'un gouvernement coréen provisoire, comme première étape vers l'indépendance. La commission a mis fin à ses délibérations en mai 1946, parce que les délégués de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis ne pouvaient pas s'entendre sur la définition des «partis démocratiques et des organisations sociales» qui devaient être consultés sur les problèmes politiques. Le cas de la Corée est important du point de vue des principes puisque c'est un pays libéré du joug japonais et qui est menacé de tomber pour moitié sous le joug soviétique; c'est aussi avec la Hongrie, un pays que Washington songe à aider comme la Grèce et la Turquie, et contre le même danger.

La commission de l'énergie atomique, à Lake Success, a pris hier une décision qui se rapporte directement au conflit général qui oppose Moscou et Washington. Par un vote de 10 à 0, la Russie s'abstenait de voter, la commission a rejeté la proposition soviétique de préparer immédiatement un traité pour l'interdiction de la bombe atomique. Au lieu de ce projet, le comité des contrôles de la commission a décidé, selon une proposition des Etats-Unis, de faire porter son travail sur l'organisation et les fonctions de l'autorité qui verra au développement de l'industrie atomique, en remettant à plus tard la question d'interdire la bombe. C'est une défaite pour M. Gromyko, et bien que la séance fût secrète, l'on a appris que la discussion a été assez vive.

L'offensive de Grèce

L'offensive de l'armée grecque contre les rebelles est bien engagée, et les premiers résultats dépassent les prévisions les plus optimistes. Les troupes sont en train d'encercler des bandes de 10.000 à 12.000 hommes dans les montagnes du Pinde, entre la Thessalie et l'Epire. Les autorités disent avoir capté un message envoyé par radio, où les rebelles demandent de l'aide et laissent entendre qu'ils devront se rendre s'ils ne sont pas secourus.

Le journal conservateur "Embros", d'Athènes, rapporte que 150 insurgés se sont rendus avec leurs chefs, près de Kalabaka, et que 43 autres, dont huit femmes, ont été faits prisonniers près de Neirada; ces deux villages sont situés près de Trikkala. Il semble que l'aviation de combat dont dispose l'armée contribue beaucoup à miner le moral des insurgés.

La session provinciale

La loi Beaulieu réglementant les ventes à tempérament

Une grande expérience dans le domaine commercial d'une préparation de deux années — Les approbations reçues — Objections soulevées par la gauche — Un essai

Domicile d'au moins deux ans dans Québec pour avoir le droit de suffrage à une élection provinciale? — La gauche libérale voulait réduire le délai à un an — Dix projets de lois franchissent leurs étapes principales

Par Louis Robillard

Québec, 11. — Dix projets de lois du gouvernement ont franchi leurs principales étapes au cours des deux dernières séances d'hier à l'Assemblée législative. C'est l'une des journées les plus productives de la session.

Parmi ces dix mesures, il faut surtout retenir une: La loi Beaulieu qui réglemente les ventes à tempérament. Elle constitue une grande nouveauté et une grande expérience législative dans le domai-

ne commercial.

Une autre loi a soulevé une vive opposition de la part de la gauche libérale. Il s'agit d'une disposition modifiant la loi électorale par laquelle le gouvernement fixe à deux ans le domicile dans la province de Québec pour avoir le droit de vote à une élection provinciale. Le texte original portait «cinq ans», mais le début de la discussion qu'il réduisait le délai à deux ans.

Les troupes nationales ont pris leurs premiers objectifs; les 2e et 3e corps d'armées ont occupé Nevroupolis, à 15 milles à l'ouest de Karditsa, en Thessalie, et Agrafa, plus au sud; à l'ouest, d'autres troupes ont franchi le fleuve Aspropotamo (l'Achéloüs de l'ancienne Grèce). C'est cette dernière manœuvre qui menace les rebelles d'encerclement.

Le nouveau roi Paul Ier a exposé dans une interview son programme de gouvernement. Il projette de réparer les routes, notamment entre Athènes et Salonique, de reconstruire 1.800 villages dévastés par la guerre; il veut aussi pousser l'orientation professionnelle et l'apprentissage ainsi que le sport dans les écoles; il préconise un enseignement pour les adultes au moyen de conférences, de bibliothèques et par le cinéma, et l'organisation de fermes modèles dirigées par les paysans selon la formule coopérative.

Droit de contrôle de l'O.N.U.

En attendant que ces projets puissent voir le jour à la faveur de la pacification, il faut rétablir l'ordre dans le pays; et comme le désordre actuel est principalement d'origine étrangère, l'aide doit aussi venir de dehors dans une bonne mesure. Le Sénat de Washington, qui est l'autorité suprême aux Etats-Unis en matière de politique étrangère, et qui est en train d'adopter le programme Truman pour l'aide à la Grèce et à la Turquie, a approuvé hier l'amendement au bill qui donne aux Nations Unies l'autorité de mettre fin à cette assistance; il faudra pour cela un vote des deux tiers de l'Assemblée générale, ou un vote de sept membres du Conseil de Sécurité.

Au Conseil de Sécurité, hier, M. Austin a répondu aux critiques formulées par M. Gromyko. Le délégué soviétique avait prétendu que le projet Truman constituerait une intervention dans les affaires intérieures de Grèce et de Turquie. M. Austin a soutenu qu'il n'y avait rien de tel. L'aide projetée est compatible avec la Charte des Nations Unies, puisque les deux pays ont demandé l'aide des Etats-Unis. Comme d'habitude le délégué polonais, M. Lange, s'est rangé du côté de M. Gromyko.

Le représentant de la Grèce, l'ambassadeur Dendramis, a appuyé M. Austin et a affirmé que la Russie et ses satellites balkaniques encourageaient et appuient les rebelles. La cause des difficultés qu'éprouve la Grèce, a-t-il dit, c'est l'appui que reçoivent d'au delà de la frontière nord, une très petite minorité qui veut par des moyens coercitifs imposer au pays une dictature communiste. Il a ajouté que l'immense majorité des Grecs sont loyaux à leur pays.

L'arbitrage international

L'amendement adopté par le Sénat de Washington pour subordonner l'aide des Etats-Unis à l'autorité de l'O.N.U. ne comporte pas de danger pour le projet, puisque de plus en plus les agressions soviétiques opposent l'U.R.S.S. et ses satellites à une forte majorité des Nations Unies. Mais il est excellent parce qu'il exclut en quelque sorte toute crainte d'impérialisme, et qu'il est de nature à promouvoir et à réaliser dans les faits le régime si salutaire de l'arbitrage international.

Le même principe va s'affirmer en Palestine. Jusqu'ici dix-neuf pays ont approuvé la convocation d'une réunion spéciale de l'Assemblée générale pour étudier ce problème, les votes affirmatifs de l'Ukraine, du Danemark, de l'Equateur et du Luxembourg ayant été enregistrés hier. Il en faut encore neuf pour la majorité absolue requise. L'Angleterre a été amenée à soumettre ce cas à l'O.N.U. bien malgré elle, et c'est une tâche qui n'est pas sans danger pour la jeune société internationale. Mais c'est la seule voie qui ne mène pas à la guerre.

Ainsi que Sa Sainteté Pie XII le disait à l'"Associated Press" le 11 mars dernier, la veille du huitième anniversaire de son couronnement, les nations doivent abandonner une partie de leurs droits souverains pour qu'une paix juste et durable puisse être établie. En renonçant formellement au droit de veto quant au contrôle de l'O.N.U. sur l'aide à la Grèce, les Etats-Unis accentuent le caractère pacifique de leur intervention en Méditerranée, et posent un précédent qui apporte aux petits pays l'espoir que le principe de l'arbitrage finira par l'emporter sur le veto. — Paul SAURIOL

L'opposition libérale se préparait à livrer une grosse bataille contre les cinq années. Tout de même, elle n'était pas satisfaite des deux années de domicile et a réclamé la réduction du délai à un an.

(Rappelons qu'avant 1945, il n'existait aucun délai de domicile pour avoir le droit de suffrage dans Québec. La loi Duplessis de 1945 a fixé le délai de résidence à au moins douze mois).

"Pour être électeur, il faut être domicilié dans la province au moins deux ans avant la date de l'énumération", stipule la loi Duplessis de 1947.

Nous voulons que les affaires du Québec soient conduites par des gens qui sont au courant de nos problèmes et de notre mentalité. Il faut aussi prendre les moyens voulus pour connaître les gens qui se font inscrire pour les listes et empêcher qu'on n'y accumule des noms fictifs. Deux ans, ce n'est pas trop pour pouvoir choisir en connaissance de cause l'administration qui devra nous régir pendant cinq ans, a dit M. Duplessis.

Deux ans de préparation

Le bill Beaulieu qui réglemente les ventes à tempérament constitue peut-être la pièce législative la plus neuve de la session. Elle est le résultat de deux années d'études et de consultations, a expliqué le parrain de la mesure. Elle a reçu l'approbation des chambres de commerce,

(suite à la page six)

TROIS SOUS LE NUMERO		
ABONNEMENTS PAR LA POSTE		
EDITION QUOTIDIENNE		
CANADA	\$6.00	
(Sauf Montréal et la banlieue)		
Etats-Unis et Empire britannique	8.00	
UNION POSTALE	10.00	
EDITION HEBDOMADAIRE		
CANADA	2.00	
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00	

Ouverture officielle de la campagne du Prêt d'Honneur

M. Roger Duhamel en expose les motifs — Le maire Houde encourage cette oeuvre

L'ouverture officielle de la campagne du Prêt d'Honneur a eu lieu hier soir, au Manoir des Oliviers, sous les auspices de la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont le Dr Lionel Patoin est le président actuel. M. Bernard Couvrette, de la maison Couvrette-Sauriol, président d'honneur de la campagne, a présidé à la réunion. Le maire de Montréal, M. Camille Houde, assistait et a été reçu par M. Roger Duhamel, secrétaire général de la campagne. M. Roger Duhamel, le président de la société nationale, le Dr Lionel Patoin, le président de la section Duvernay, le Dr R. Lévy Côté, O.M.I., le Dr Emile Pigeon, organisateur général de la campagne, et M. Roger Varin, secrétaire général de la société, ont été présents. L'Ordre de Bon Temps y est allé de ses rondes gaies. Un buffet a été servi aux invités.

Le Dr Patoin a présenté les orateurs de la circonstance.

M. Roger Duhamel

M. Roger Duhamel a d'abord insisté sur le point de vue charitable de l'oeuvre. Il en a distingué trois sortes: la charité spirituelle qui concerne le salut de l'âme, la charité matérielle qui consiste à donner du pain à ceux qui ont faim, et la charité intellectuelle, qui aide à nourrir l'intelligence. Nous n'avons pas beaucoup songé à celle-ci. Or il faut assurer le mieux-être des Canadiens français. Aussi la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'unanimité de son conseil d'administration, et à celle de ses sections, invitées à y participer, a institué il y a quelques années le Prêt d'Honneur. Le but consiste à recueillir au mois \$50,000 pour venir en aide à 50,000 jeunes gens, dont un grand nombre décrochent de bonnes notes académiques, mais que des raisons économiques empêchent de se parer. Ceux-ci refusent de venir de bons hommes, mais sont privés d'un rôle prépondérant dans la vie.

De plus, des dispositions ont été prises pour que l'argent avancé en étudiant retourne au fonds du Prêt d'Honneur et serve aussi aux générations futures. M. Duhamel de-

La santé nationale et la sécurité sociale

Le programme national du gouvernement fédéral

Winnipeg, 11 (C.P.). — M. Paul Martin, ministre de la Santé, a expliqué hier devant l'Association des jeunes libéraux progressistes de Manitoba les propositions faites par le gouvernement fédéral aux provinces pour l'établissement de programmes de santé nationale et de sécurité sociale, pour tout le pays.

Parlant du programme médical, M. Martin a dit que le Dominion envisage l'établissement d'un plan pour mener une campagne nationale contre la polio, l'arthrite et les autres maladies communes pouvant être prévenues, telles que la typhoïde, la diphtérie et la fièvre scarlatine qui présentent relevés des provinces ou des municipalités.

Sur le plan social, le Dominion a proposé de préparer la voie pour un système national des pensions de vieillesse, payables à 70 ans, sans aucun examen et financées entièrement par le gouvernement fédéral.

Un programme plus élaboré est proposé pour une assistance aux Canadiens âgés de 65 à 69 ans, financée conjointement par les provinces et le fédéral.

Le gouvernement fédéral a aussi proposé, continue M. Martin, d'étendre l'assurance-chômage à toutes les personnes employées et de fournir une assistance à toutes les personnes bien portantes en chômage, qui n'ont pas droit aux bénéfices et cela jusqu'à ce que l'assurance-chômage soit étendue à toutes les classes.

Le ministre a dit que le Canada avait appris deux grandes leçons de la seconde Guerre mondiale: «Que les nations du monde sont interdépendantes et que l'homme et la femme du peuple demandent à leur gouvernement le plus grand degré de sécurité possible».

Les efforts du Canada pour remplir ces besoins ont été évidents, dit le ministre de la santé, si l'on en juge par le surplus dans le budget pour l'année fiscale se terminant le 31 mars dernier.

Sentence commuée en emprisonnement à vie

Paris, 11 (Reuter). — Trois journalistes français, accusés de collaboration, Pierre Gesteau, Lucien Rebattet et André Algarron, ont été condamnés à mort au mois de novembre dernier, ont vu leur sentence commuée, hier, par le président de la République, M. Vincent Auriol, en emprisonnement à vie.

Demain: Outre le premier-Montréal de M. Filion, "Positions" et ses rubriques ordinaires du samedi: chronique de Mlle Germaine Bernier, "Vie musicale" de M. Romain-Octave Pelletier, "A travers les livres" avec des articles de M. Maurice Leduc, sur l'histoire des Clercs de Saint-Viateur du Frère Antoine Bernard, de M. Camille Bertrand, "Livres et auteurs", du Père J. LeBlond, sur un récent ouvrage, abondant revue de la presse internationale, sur les affaires d'Indo-Chine, sur la Ruhr, etc., chroniques des Missions d'Afrique et d'Asie, chronique économique de M. Marcel Quimet, chronique des Jeunes nationalistes, avec un "entretien dialogué" de M. Stéphen Vincent sur le réveil des semences potagères, etc., plusieurs articles spéciaux, notamment le Courrier français de M. Pierre de Grandpré (récit d'une visite à Caen, vue des dévastations de la guerre), bloc-notes de M. Pierre Vigeant, "Actualités" d'Alfred Albin, Carnet de Grincheux, un article sur le centenaire des Clercs de Saint-Georges, etc., ainsi que les dernières nouvelles du pays et de l'étranger.

PREMIER SOUS — ATTENDEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 11 AVRIL 1947
 Demain: PLUS CLAIR ET PLUS FRAIS.
 MAXIMUM et MINIMUM:
 Aujourd'hui maximum, 54.
 Minimum, aujourd'hui, 42.
 Même date l'an dernier, 30.
 BAROMETRE: 10 h. a.m., 27.60; 11 h. a.m., 27.55; midi, 27.50.

La vente a tempérament

Le bill Beaulieu a été adopté en trésoire lecture

Québec, 11 (D.N.C.). — Par un vote de 67 à 1, l'Assemblée législative a adopté ce matin en troisième lecture le bill Beaulieu concernant la vente à tempérament.

Un long débat avait eu lieu sur ce projet de loi à la séance d'hier. Tout en approuvant le principe de réglementer la vente à tempérament, l'opposition a insisté ce matin, lors de la motion de troisième lecture, pour obtenir certaines modifications au projet. Elle a demandé qu'on en retarde au moins l'adoption afin de permettre aux économistes d'exprimer leurs opinions. M. P. L. Beaulieu, ministre du Commerce, a répondu que le projet était à l'étude depuis deux ans et que tous les gens intéressés à la question avaient eu l'occasion de se prononcer.

Devant les critiques de la gauche, M. Duplessis a demandé lui-même le vote sur la troisième lecture. Tous les membres de l'opposition ont voté avec le gouvernement pour la troisième lecture, sauf M. J.-A. Francoeur, député libéral de Mercier, qui au cours du débat, avait dénoncé la vente à tempérament comme un mal national.

Le procès de la femme Ducharme

Sherbrooke, 11 (D. N. C.). — L'enquête préliminaire de Mme Cyprien Ducharme, 46 ans, née Desrosiers (Marie-Jeanne), de Danville, accusée du meurtre de son mari mort le 5 février 1946, à Wotton, empoisonné par de l'arsenic, ne se terminera probablement pas avant mardi ou mercredi prochain. La Couronne représentée par Me Roland Dugrès, c.r., a en effet annoncé à la clôture de la séance de cet avant-midi qu'elle avait encore une douzaine de témoins à faire entendre dans cette affaire et qu'il était impossible de terminer aujourd'hui. L'enquête est commencée depuis mardi.

D'autre part, la défense, qui a demandé une séance du soir, commençant à esquisser sa preuve alors qu'elle a fait apporter en témoignage que Ducharme avait souvent des idées de suicide avant sa mort et que deux fois des témoins ont vu son corps hier l'avaient empêché de se pendre. C'est surtout hier, après-midi que Me Césaire Gervais, c.r., qui représente l'accusée, a commencé à laisser percer sa défense alors qu'il insistait fortement auprès de trois témoins, les deux fils et la fille de l'accusée, sur les idées que leur père avait de s'enlever la vie. L'accusée a été entendue dans la Cour ce matin et toujours pâle mais semblait plus calme qu'hier après-midi. Elle semble remise de sa crise de nerfs de mercredi midi. Après trois jours et demi, on n'a encore réussi qu'à interroger environ une quinzaine de témoins, soit un peu plus de la moitié. Il reste encore plusieurs parents de la victime à interroger et bien entendu Emile Guay. Selon toute vraisemblance, le témoignage de celui-ci n'aura pas lieu avant mardi. Peu avant midi, on a commencé l'interrogatoire de Mme Léon Mailhot, une voisine de la famille Ducharme, alors qu'elle demeurait dans le rang de Wotton.

Deuxième Journée des Fondateurs

La deuxième Journée des Fondateurs, organisée pour rendre hommage aux Clercs de Saint-Viateur, à l'occasion de leur Centenaire canadien, sera inaugurée ce soir, par une grande manifestation qui aura lieu au Mont-Saint-Louis, sous la présidence de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Cette soirée, organisée par le comité montréalais les révérends Frères enseignants du Québec, comportera l'hommage de l'Assemblée aux Clercs de Saint-Viateur; des choeurs de circonstance par les Clercs de Saint-Viateur; une conférence pédagogique par le R. F. Georges, E.C., directeur du Mont-Saint-Louis; une allocution du R. P. L.-P. Fard, C.S.V., provincial, et un mot d'ordre de S. E. Mgr l'Archevêque de Montréal.

Ce soir, à 8 heures, sur les ondes de Radio-Canada, il y aura une émission spéciale consacrée aux Fondateurs.

Démision du cabinet de Finlande

Helsinki, Finlande, 11. (A.P.). — Le gouvernement du premier ministre Mauno Pekkala a démissionné aujourd'hui. Pekkala est devenu premier ministre le 1er mars 1946, succédant à Juho-K. Paasikivi, qui avait démissionné pour assumer le poste de président de la Finlande. Le cabinet de Pekkala penchait vers la gauche. Il était formé de six ministres du parti démocratique gauchiste du peuple, qui comprend les communistes; de cinq démocrates socialistes, de cinq membres du parti agraire, d'un indépendant et d'un membre du parti suédois.

L'écroulement d'un mur fait trois blessés

Vers 2 h. hier après-midi, un mur de garage, en voie de construction à l'arrière du numéro 3430 rue St-Denis, s'est écroulé pendant que trois hommes étaient occupés à le compléter. Les blessés ont été transportés à l'hôpital St-Luc. L'un d'eux, M. Ferdinand Lamothe, 49 ans, demeurant Place Jacques-Cartier, souffre d'une fracture à la colonne vertébrale. Les deux autres, M. Marcel Page, 30 ans, 346 est, rue St-Catherine, et M. Robert Beaudin, même âge, de Repentigny, ont reçu des contusions généralisées et ont pu regagner leurs demeures.

Henry Ford à son dernier repos

Une foule de plusieurs milliers de personnes au service funèbre

Détroit, 11 (A.P.). — Henry Ford repose aujourd'hui près d'un sycamore, sur la ferme où il a vu le jour. La vaste usine de Rivière Rouge de la Ford Motor a repris son activité à minuit. Les portes en étaient fermées depuis minuit mercredi soir.

Des milliers de personnes ont assisté à la cérémonie funèbre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église épiscopale. Selon la police, il y avait une foule de 7,000 à 10,000 personnes.

Dans presque tout l'Etat du Michigan, l'activité a cessé, lorsque le service funèbre a commencé à 2 h. 30 de l'après-midi. A Détroit, les usines ont cessé la production, les voitures ont fait un arrêt, et les cloches des églises ont rompu le silence qui régnait sur la ville qui pleurait son plus célèbre citoyen, le père de la fabrication en série d'automobiles.

Quelle est la fortune de Ford?

Détroit, 10 (A.P.). — On continue aujourd'hui à se demander quelle peut bien être la fortune d'Henry Ford et quel est le montant d'impôt qui devra revenir au gouvernement? Des calculs non officiels estiment cette fortune entre 200 et 500 millions de dollars.

Il est généralement accepté, cependant, que Ford est une femme ayant gardé le contrôle de son immense empire industriel quoiqu'il semble que 95 pour cent des parts aient été transférées à la Ford Foundation sous la forme d'actions non-participantes.

Cette fondation a été organisée il y a deux ans comme un projet éducatif et scientifique; il se serait tout exempt de taxes. On croit que les 5 pour cent de parts qui restent ont été divisées dans la proportion de 58 et 42 entre Ford et sa femme, pour une part, et les héritiers de leur fils Edsel Ford, d'autre part. Mais on ne peut pas deviner quelle somme Henry Ford a pu donner à sa femme au cours des dernières années.

Selon des statistiques, si la fortune de Ford s'élève à \$500,000,000, le gouvernement fédéral et les différents gouvernements d'Etat en prendraient quelque \$383,388,200.

M. Gabriel Drouin en France

M. Gabriel Drouin, de l'Institut généalogique Drouin, s'embarquera dans quelques jours pour l'Europe, et plus particulièrement la France.

M. Drouin part avec un but très précis: il veut continuer l'oeuvre commencée il y a quelques années par son père et pousser plus loin encore ses recherches généalogiques. Pendant son séjour en France, quatre ou cinq mois, M. Drouin va commencer à retracer l'origine de tous les Canadiens français, où qu'ils demeurent. "Il y a actuellement environ 6,000,000 de Canadiens français au Canada et aux Etats-Unis, a déclaré M. Drouin. Tout ce monde, d'après des données absolument scientifiques, remonte à 2,000 couples, tous venus de France".

C'est l'histoire de ces 2,000 couples que M. Drouin entreprend et cela lui permettra ensuite de faire la généalogie complète de tout Canadien français ou de tout Franco-Américain.

Je pourrais certainement, dit M. Drouin, remonter jusqu'en 1535, car c'est en cette année-là que François Ier, alors roi de France, ordonna à toutes les villes et municipalités de tenir des registres de l'état civil. Le directeur de l'Institut Généalogique espère même pousser ses recherches au-delà, car les églises catholiques, en vertu probablement d'ordres émanés de Rome, tenaient des registres complets bien avant l'édit de François Ier.

C'est évidemment là un travail immense, qui ne pourrait se faire en quatre ou cinq mois et qui nécessite parfois des experts, car il est extrêmement difficile pour un novice de déchiffrer l'écriture du XIVe ou du XV siècle. M. Drouin, à titre d'exemple, a montré une copie photostatique de l'acte de baptême de son premier ancêtre. A première vue c'était un document illisible. M. Drouin est d'avis qu'il faudrait des mois pour s'habituer à cette écriture. Il a donc décidé de créer un bureau permanent en France et de retenir les services d'un personnel compétent, habitué à ce genre de recherches.

A mesure que les actes seront déchiffrés et copiés, M. Drouin les fera photographier et cela constituera peu à peu une nouvelle richesse documentaire, qui viendra s'ajouter aux photographies de deux millions d'actes qui sont présentement dans des volumes à Montréal. Une copie de ces films restera en France, où se fera une bonne partie du travail de généalogie.

Un litre documentaire, M. Drouin a donné certains chiffres sur le nombre d'immigrants français qui sont arrivés au Canada d'abord jusqu'en 1700, puis jusqu'en 1760, année de la capitulation et année aussi des dernières arrivées de France au Canada. Jusqu'en 1700 il est venu au Canada 3563 Français et ce nombre a été de 3668 en 1760, formant un total de 7231 immigrants. C'est l'histoire de ces familles que M. Drouin s'en va faire. Il s'est dit confiant du succès de sa mission. Quand le travail sera complété, M. Drouin sera en mesure de faire une généalogie ascendante et descendante complète, en ligne directe et en ligne collatérale.

Pierre Gaxotte

Nos entretiens

"Le mal de notre époque est de n'avoir pas découvert le mode de vie qui lui convient et qui permettrait de rétablir l'équilibre des esprits; il faudrait que nous trouvions le type de l'homme du XXe siècle, comme au temps de Louis XIV est né celui du Grand Siècle".

M. Pierre Gaxotte, historien français de grande réputation, expliquant ainsi ce matin, au cours d'une entrevue, comment les temps que nous vivons ont donné des types durs et pourquoi il faudrait que nous trouvions un idéal d'humanité qui serait propre à notre siècle.

D'ailleurs l'histoire, à ce sujet, nous donne l'exemple; nous connaissons le "chevalier" du moyen âge et "l'homme policé" du XVIIIe siècle; seulement voilà: le XXe siècle cherche encore le sien.

— Mais qui donnera à l'humanité ce type d'homme du XXe siècle? — Evidemment, l'espère bien que ce sera la France. Deux fois déjà dans le passé nous avons eu donner au monde le mode de vie qui lui convenait; ces deux moments se confondent avec les deux sommets de notre histoire. Il y eut d'abord l'époque de l'Europe chrétienne, ce fut celle de saint Louis, où la France brilla d'un vif éclat par sa piété, son art religieux, ses cathédrales; c'est alors qu'elle mérita le titre de "ville éternelle de l'Eglise". Et puis, celle de l'Europe française, aux XVIIe et XVIIIe siècles, où la France obtint une situation prépondérante par son art, par sa langue et par ses manières de vivre qui furent adoptées dans toute l'Europe. Remarquons d'ailleurs que d'autres pays ont eu aussi leur type d'homme; comme le "gentleman" anglais ou l'officier prussien, mais ceux-ci ne pouvaient être rencontrés ailleurs qu'en Angleterre ou en Allemagne, tandis que les types conçus par la France ont un caractère d'universalité qui les distingue.

— A ce compte, croyez-vous qu'à notre époque nous puissions tirer des leçons de l'histoire? — Oui, sans doute, mais peut-être pas dans le sens que l'on entend souvent. On aurait tort, par exemple, d'étudier l'histoire pour prédire l'avenir; ce serait là un jeu assez enfantin qui pourrait être abandonné aux tireuses de cartes... car il n'est pas tout à fait vrai de dire que l'histoire se répète. Non, ce qu'il faut retenir de l'histoire, c'est que nous apprenons en réalité ce sont les raisons qui ont conduit une époque aux succès ou à l'échec; ce sont les conditions qui ont amené la naissance de tel mouvement impérialiste ou de telle révolution.

Voilà, d'ailleurs, comment l'étude du siècle de Louis XIV peut être pour nous très profitable. Car ce siècle a été très difficile: il a été rempli de guerres et de révolutions. Pourtant, on a su alors retrouver l'équilibre grâce à des idées simples, mais très fortes.

— Ces idées, quelles sont-elles? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

— Le rôle social de l'historien est donc de première importance? — Eh bien, tout bonnement l'idée du devoir, de la religion, de l'homme avec sa raison humaine et surtout une certaine idée de la grandeur du travail. Tout cela a produit un certain équilibre spirituel qui a permis aux gens de cette époque de faire face aux difficultés, parce qu'ils étaient devenus toujours égaux aux circonstances. Et voilà en quoi, précisément, ils diffèrent de nous qui sommes continuellement débordés.

Terre-Neuve au Canada ou aux Etats-Unis?

Saint-Jean, Terre-Neuve, 11. (P.C.). — La Convention nationale de Terre-Neuve, élue pour discuter d'une future forme de gouvernement pour l'île, a fait hier un premier pas dans le but de déterminer à quelles conditions les Etats-Unis pourraient éventuellement admettre Terre-Neuve comme un 49ème Etat américain.

On a déjà nommé des délégués qui devront conférer avec les autorités de Londres et d'Ottawa au cours des deux prochains mois, à propos de la possibilité pour l'île de demeurer sous la juridiction d'une Commission britannique, avec le statut de Dominion, ou bien de s'unir au Canada comme une dixième province.

Il faut dire que la motion concernant les démarches à faire auprès des Etats-Unis n'est pas encore adoptée. On a simplement saisi la Convention.

Une association demande de changer le caractère des écoles protestantes

La Quebec Federation of Home and School Association voudrait qu'elles devinssent des écoles de droit commun pour tous les non-catholiques — Le cas des écoliers juifs d'Outremont — Mémoire envoyé au premier ministre

Une association montréalaise, qui a nom "Quebec Federation of Home and School Associations", vient de publier un long mémoire dans lequel elle recommande que les écoles protestantes deviennent des écoles de droit commun pour tous les enfants de la province de Québec qui ne sont pas catholiques.

Cette suggestion est faite à la suite de l'attitude que vient de prendre la Commission des écoles protestantes d'Outremont, qui a déclaré que "faute de fonds" elle sera dans l'impossibilité de recevoir les enfants de nationalité juive l'automne prochain. Un comité spécial, présidé par Mme J. M. C. Duchworth, étudie cet épineux problème depuis 1946 et il a publié son rapport hier.

Il recommande, comme solution immédiate, que la Commission protestante renouvelle son contrat avec la Commission scolaire juive; que l'on embauche des professeurs juifs dans Outremont; qu'un représentant de la minorité juive devienne membre non-votant de la Commission des écoles protestantes d'Outremont; et que cette commission scolaire "ne fasse rien qui puisse être interprété comme de la ségrégation".

Pour en arriver à une solution permanente, le rapport suggère que "l'on élimine l'obligation de recourir à des ententes contractuelles pour ce qui a trait à l'éducation des Juifs", non seulement à Outremont, mais partout ailleurs dans la province.

Le comité suggère donc: a) La création dans cette province d'écoles de droit commun, en enlevant aux écoles protestantes leur désignation particulière; b) des amendements à la législation scolaire afin que les élections des membres des commissions scolaires soient basées sur le cens électoral ordinaire; c) faire tout ce qui est possible pour raffermir la position de la Commission scolaire protestante centrale; d) établir les finances scolaires sur une base saine dans la province.

Le Comité a mené sa propre enquête. Il a tenté d'obtenir une entrevue avec la Commission scolaire protestante d'Outremont, mais sans succès. Le comité dit toutefois qu'il a rencontré "des ministres protestants et des chefs d'associations civiques".

Le rapport dit que la principale raison invoquée par la Commission scolaire, c'est le manque de fonds. N'est pas une raison suffisante pour mettre fin au contrat avec la Commission scolaire juive.

Ce rapport sera envoyé au premier ministre, M. Duplessis; au Comité protestant du département de l'instruction publique; à la Commission des écoles protestantes de Montréal; à M. W. P. Percival, directeur de l'instruction protestante dans la province.

Vol à main armée

Un vol à main armée a été commis, hier soir, à la maison privée de Mme Armand Goyer, au No 421 est, boulevard Gouin. Au moment de l'intrusion, le fils de Mme Goyer, âgé de 25 ans, et M. Adolphe Hamel se trouvaient dans la maison.

Vers neuf heures, trois individus ont sonné à la porte, et demandé à entrer, donnant comme prétexte qu'ils étaient des agents d'assurance. Aussitôt à l'intérieur, l'un d'eux a sorti un revolver, et a tenu les gens en respect, pendant que les deux autres fouillaient la maison pour y voler un manteau de rat musqué, d'une valeur de \$300, et \$33 en argent.

Innovation aux Loisirs Saint-Pierre-Claver

Invitation à tous ceux qui veulent faire du théâtre. Très bientôt une jeune troupe qui compte actuellement dix-huit membres, donnera avec l'orchestre une soirée récréative conjointe. Une occasion de révéler nos talents et de perfectionner chez nous des atouts précieux qui accentueront d'autant notre personnalité. Pour plus d'informations concernant cette troupe, s'adresser à M. Paul Hergé, les mardis soirs au collège St-Pierre-Claver, et tous les vendredis soirs à l'école Chamilly De Lorimer.

Quant à l'orchestre, les quarante membres actuels n'ont certainement pas rempli les cadres. M. Roger Besette pourra inscrire d'autres noms à la liste, tous les vendredis soirs au sous-basement de l'église. On peut aussi communiquer avec l'aumônier, M. l'abbé Lucien Malard, AMHST 5689.

Concert à St-Jean-Baptiste dimanche soir

Sous le patronage de M. l'abbé P.-E. Coursol, curé, et sous la présidence du maire Camilien Houde, aura lieu, en l'église St-Jean-Baptiste, rue Rachel, près de la rue St-Denis, le dimanche soir, 20 avril prochain, à 8 h. 30 précises, un grand concert sacré à la mémoire de Germain Lefebvre et de Raoul Paquet, décédés prématurément l'un dernier. Le programme musical sera exécuté par le Chœur de St-Jean-Baptiste, les Petits Chanteurs du Bon Dieu et un ensemble féminin, sous la direction de Germain Lefebvre, fils, nouveau maître de chapelle, avec les concours artistiques de Raymond Daveluy, nouvel organiste. L'entrée sera libre. (Communiqué)

Assemblée annuelle du conseil métropolitain

Lundi soir prochain, dans la salle des délibérations du Conseil municipal, à l'hôtel de ville, aura lieu la réunion annuelle du Conseil économique métropolitain de Montréal.

Avant la réunion, qui aura lieu à 8 heures, les membres seront les hôtes du maire de Montréal, M. Camilien Houde, qui leur servira un buffet-coquetel dans la hall d'honneur de l'hôtel de ville, à 5 h. 30.

Font partie du conseil: MM. Paul Bédard et T. B. Weatherhead, présidents conjoints; MM. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la cité, George C. Marler, vice-président du même comité, J. H. Brice, Bernard Courville, François Faure, Jacques Pichet, D. A. Hanson, R. P. Jellott, A.-H. Paradis, R.-B. Perrault, Chas. F. Sise, H. Greville Smith, Arthur Surveyl, Maurice Trudeau, Louis Lapointe, directeur des services municipaux, Aimé Parent, membre du comité exécutif; Leslie Williams, A.-E. Goyette, L. Eric Reford, Emery Sauvé, Guy Vanier, Bordon MacL. Pitts, G.-A. Gagnon, tous six conseillers; R. Percy Adams, Joseph Beaubien, maire d'Outremont; Edward Wilson, maire de Verdun; Henry G. Birks, Maurice Chartré, D. C. Coleman, L.-E. Courtois, J.-C.-H. Dussault, P. S. Fisher, Edgar Genest, C.-E. Gravel, Albert Hudon, Claude Jodoin, J. D. Johnson, J.-E. Labelle, Charles Laurendeau, Beaudry Le-man, Ross H. McMaster, Henry W. Morgan, René Morin, brigadier E. de B. Panet, Honoré Parent, L.-E. Fotvin, Alphonse Raymond, E.-L. Paenau, C. H. G. Short, T. L. T. Spinnery, Letellier de St-Just, Paul Vaillancourt, R. C. Vaughan, B. N. Walt, D. A. Whitaker, Arthur B. Wood, Murray R. Chipman, Jean-C. Lallemand, Louis-A. Amos et Jules Archambault.

MM. Valmore Gratton et Royden M. Morris sont les secrétaires honoraires conjoints.

Réunion des retraitants

La réunion mensuelle des retraitants de la Villa St-Martin aura lieu dimanche prochain, le 13 avril, dans la chapelle des jeunes gens de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux.

A 9 h. 15, messe, suivie de la méditation en commun et du petit déjeuner dans la salle paroissiale. A 10 h. 20, causerie par le R. P. Fortunat Laurendeau, S.J.: "Vocations et familles".

Tous les hommes et jeunes gens qui ont fait une retraite fermée sont cordialement invités à cette réunion.

Me Emery gagne un concours oratoire

Me Georges Emery, membre de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, a gagné le concours annuel d'éloquence de cette association, qui a eu lieu à l'école des Arts et Métiers, au coin des rues St-Denis et St-Catherine.

Le président du jury, le juge Charles-Auguste Bertrand, était assisté de MM. Gérard Vlemink et René Guenet, les deux moniteurs des comités de pratique oratoire de la Chambre des jeunes.

Huit orateurs ont pris part à cette joute oratoire, organisée conjointement par Me Jean-Paul Grégoire et M. Fernand Desjardins.

CE SOIR au PLATEAU

la brillante PIANISTE française
COLETTE
GAVEAU
(Mme Malczugynski)
AU PROGRAMME: Schumann, Debussy, Fauré et Ravel.
Billets en vente jusqu'à 5 heures chez Ed. Archambault et Hartney.
A partir de 7 heures, au Plateau.

Festival de la Société Casavant

La Société Casavant, reconnue pour être l'institution qui a fait le plus pour populariser la musique d'orgue sur ce continent, célèbre cette saison son dixième anniversaire. A cet effet, elle offre un festival spécial, réparti en deux récitals donnés respectivement par Carl Weinrich, qui jouera mardi soir prochain, le 15 avril, en l'église Notre-Dame, et par Charles-M. Courboin qui sera le récitaliste le lendemain, 16 avril, au même endroit.

Les deux concerts sont groupés sous cette rubrique: "La musique d'orgue à travers les siècles". M. Weinrich présentera ni plus ni moins l'évolution de cette musique depuis Cabezon jusqu'à Bach. M. Courboin, pour sa part, se fera l'interprète de deux grands compositeurs de l'école française moderne: César Franck et Charles-Marie Widor.

Ce festival marquera pour ainsi dire l'apothéose d'une décennie durant laquelle la Société Casavant a fait venir ici, en récital, les plus illustres organistes d'Europe et d'Amérique. Outre les deux virtuoses ci-haut mentionnés, on compte parmi les grands noms qu'elle a fait mieux connaître ceux de Marcel Dupré, Joseph Bonnet, André Marchal, Flor Peeters, Gunther Ramin, successeur de Bach à l'église St-Thomas de Leipzig, Fritz Heitmann de la cathédrale de Berlin, et enfin, E. Power Biggs, de l'Université d'Harvard.

Au cours de ces dernières années, la société a organisé des festivals de musique religieuse comprenant l'office des Vêpres comme on le chantait à St-Thomas de Leipzig au temps de Bach. Des festivals de chant grégorien ont en outre été présentés par le passé.

A l'Institut pédagogique

MM. Leduc et Newmark donnent un concert de haute tenue

L'Ecole normale de musique de l'Institut pédagogique offrait hier après-midi aux élèves de la maison et à quelques personnes de l'extérieur un concert de haute tenue, avec le violoncelliste Roland Leduc, accompagné au piano par John Newmark. La matinée était placée sous la présidence de Me Hector Perrier, qui accompagnait sa femme, la directrice des Amis de l'Art. Après la Sonate en sol majeur de Marcello, un premier chef qui se reconnaît l'influence du grégorien, monsieur Leduc présente la Sonate en do mineur, de S.-F. Saens, qu'il juge comme l'une des plus belles œuvres du maître, et dont les thèmes sont si bien dessinés, et cette Sonate de Debussy, à l'inspiration contradictoire, écrite alors que le compositeur était profondément atteint par la maladie. C'est pourquoi elle est si délicate, dit M. Leduc. La gaité y semble fautive et la douleur perce à travers les thèmes sautillants. La Sérénade, écrite dans un mouvement fantasque et léger, est une véritable danse de marionnettes. Ainsi se composait la partie principale du programme.

La seconde partie, plus légère, débutait par le Largo de la Sonate pour violoncelle et piano de Chopin. C'est un dialogue merveilleusement dit des deux instruments, dit le violoncelliste, c'est toute la poésie de Chopin.

Suivaient un arrangement de Piatigorsky de l'Adagio et Rondo de Weber. L'atmosphère est celle d'Oberon, fraîche et champêtre. Le Rondo est une charmante pièce de virtuosité. Et le programme se terminait par la brillante Rapsodie hongroise, de Popper, un grand violoncelliste du siècle dernier, dont l'écriture met bien en valeur les qualités de l'instrument.

Les deux artistes, très applaudis, ont donné en rappel, le Cygne de Saint-Saëns, toujours goûté, et Graciosa, de Nin, de la même suite que Saeta, Chants d'Espagne. Il faut souligner le remarquable travail de M. Newmark au piano d'accompagnement.

Dans son allocution de la fin, M. Perrier a rendu hommage à l'œuvre des diverses sections de l'Institut pédagogique, et il a remercié les deux artistes, les félicitant des résultats atteints par un travail concienz, appuyé par le talent et l'amour-de leur art.

La gazette artistique

Cinéma
SAINT-DENIS: Le Chevalier du Roi, deuxième épisode Le Capitain. La nuit de Sybille, avec Lucien Baroux et Pierre Laquay.
LOEW'S: Razor's Edge, qui met en vedette Tyrone Power, Gene Tierney, John Payne, Anne Baxter, Clifton Webb et Herbert Marshall.
CAPITOL: Bob Hope et Dorothy Lamour dans My Favorite Brunette.
PALACE: The Perfect Marriage, avec David Niven et Loretta Young.
PRINCESS: Nocturne, avec George Raft et Lynn Bari.
IMPERIAL: Arizona, avec Jean Arthur et William Holden. Texas, avec William Holden, Claire Trevor et Glenn Ford.
KENT: The Best Years of Our Lives, avec Frederic March, Myrna Loy, Dana Andrews, Teresa Wright, Virginia Mayo et Hoagy Carmichael.
AMHST: Toute la ville danse, avec Louise Rainer, Fernand Gravey et Miliza Korjus. Aussi Two Smart People, avec John Hodiak, Lucille Ball et Lloyd Nolan.
LAVALL: Canyon Passage, en couleurs, avec Dana Andrews et Susan Hayward. Aussi Heartbeat, avec Ginger Rogers et Jean-Pierre Aumont.
EMPIRE: A Stolen Life et It's Great to Be Young.
NELSON: Renegades, en couleurs, avec Larry Parkes, Evelyn Keyes. Aussi Devotion, avec Ida Lupino et Henri Reid.
ORLEANS: The Enchanted Forest, en couleurs, avec Edmund Lowe et Brenda Joyce. Aussi Stan Laurel et Oliver Hardy dans The

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"Le Capitain" (2ème épisode)
12 h. 30, 10 h. 17, 9 h. 37.
"Nuit de Sybille"
1 h. 25, 4 h. 43, 8 h. 03.
CINEMA DE PARIS:
"La Symphonie Pastorale"
11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 20, 6 h. 45, 9 h. 15.
LOEW'S:
"The Razor's Edge"
10 h. 05, 12 h. 55, 3 h. 40, 6 h. 20, 9 h. 05.
PALACE:
"The Perfect Marriage"
10 h. 22, 12 h. 42, 3 h. 02, 5 h. 22, 8 h. 42, 10 h. 02.
CAPITOL:
"My Favorite Brunette"
10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 35, 10 h. 10.
PRINCESS:
"Nocturne"
10 h. 1, 4 h. 1, 7 h. 10 h. 10.
"My Dog Sney"
11 h. 31, 2 h. 31, 5 h. 31, 8 h. 31.
IMPERIAL:
"San Francisco"
9 h. 30, 12 h. 12, 2 h. 39, 4 h. 59, 7 h. 19, 9 h. 39.
IMPERIAL:
"Arizona"
11 h. 33, 4 h. 15, 7 h. 57.
"The Best Years of Our Lives"
11 h. 2, 2 h. 42, 6 h. 24, 10 h. 06.

Bohemian Girl.
ILLERAY: Tu seras mon mari, avec Sonja Henie et John Payne. Aussi Claudia, avec Dorothy McGuire et Robert Young.
VERDUN: Tarzan's Desert Mystery, avec Johnny Weissmuller. Aussi Young Widow, avec Jane Russell et Louis Hayward.
MIDWAY: Phantom of 42nd St., avec Dave O'Brien et Katherine Aldridge. Aussi Joe Palooka Kampf, avec Joe Kirkwood et Elyse Knox. Et Blazing Frontier, avec Buster Crabbe.

PASSE-TEMPS: Ziegfeld Follies of 1946, en couleurs, avec Fred Astaire et Judy Garland. Aussi Honey-moon for Three, avec Ann Sheridan et George Brent. Aussi My Sister's Intruder, avec Richard Dix et Nina Vale.

EMPIRE et OUTRE-MONT: Joan Crawford dans Mildred Pierce. Aussi Jack Carson et Achary Scott. Aussi Do You Love Me, avec Maureen O'Hara, Dick Haymes et Harry James.

HOLLYWOOD: Three Strangers, avec Sydney Grandstreet et Geraldine Fitzgerald. The Man Who Dared, avec Leslie Brooks et George MacReady. Cisco Kid in Old Mexico.

REX: O.S.S. avec Alan Ladd et Geraldine Fitzgerald. Ding Don Williams avec Glen Vernon et Marcy McGuire. Undercover Woman.

STELLA: Monsieur Beaucaire, avec Bob Hope et Joan Caulfield. Passage to Marseille, avec Humphrey Bogart et Michèle Morgan.

BEAUBIEN: Two Guys from Milwaukee, avec Dennis Morgan et Jack Carson. In Old Sacramento, avec William Elliott et Constance Moore.

PERRON: Decoy, avec Edward Norris et Jean Gillie. Dark House, avec Allen Jenkins. Hustler's Roundup, avec Kirby Grant. Reprise: Lora, avec Fene Tierney et Dana Andrews.

CHATEAU: René Dary dans 120 rue de la Gare. Aussi Fernandel, Delmont et Charles Vanel dans La nuit merveilleuse.

DOMINION: Jacques Dumesnil dans Le Père Serge. Aussi Pierre Fresnay dans L'Assassin habite au 21.

CARTIER: Pierre Blanchard dans Le Bossu. Aussi Orane Demarez et Roger Duchesne dans Le Mistral.

MAISONNEUVE: Tino Rossi dans Le Gardien. Aussi Simone Renant dans Lettres d'amour.

PARK: Robert Cummings, Michele Morgan dans The Chase. Aussi Leo Gorcey et les Boverly Boys dans Boverly Bombshell.

5th AVENUE: Red Skelton, Marjorie Maxwell dans The Show-Off. Aussi Gerald Mohr, Sheila Ryan dans The Lone Wolf in Mexico.

CENTURY: George Raft, Sylvia Sydney dans Mr. Ace. Aussi Brian Aherne, June Lang dans Captain Fury.

SAVOY (Verdun): Humphrey Bogart et Lauren Bacall dans The Big Sleep. Aussi Mona Freeman, Richard Denning, Evelyn Ankers dans Black Beauty.

Musique
HIS MAJESTY'S: L'Enlèvement au Sérail, de Mozart, présenté par l'Opéra Guild. (8 et 9 mai).
EGLISE NOTRE-DAME: La "Redemption" de Charles Gounod, par un chœur mixte de 150 voix. (27 avril).

MONTMARTRE NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "Rêve de Valse" (11, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 22 avril).
PLATEAU: Colette Gaveau, pianiste, en récital (11 avril).

EGLISE NOTRE-DAME: Festival d'orgue de la Société Casavant. Solistes: Charles Courboin et Carl Weinrich (15 et 17 avril).
WINDSOR: Récital de chant par Sylvia Kelsey (15 avril).

SIR ARTHUR CURRIE: L'Orchestre Symphonique de San Francisco sous la direction de Pierre Monteux (17 avril).
HIS MAJESTY'S: La Société Classique présente Tito Schipa (28 avril).

PLATEAU: Orchestre Municipal de Montréal. (Mardi, 15 avril).
Théâtre
GESU: Les Compagnons présentent Les Gueux au Paradis, pièce de Martens, adaptation d'André Obey. (19, 21, 22, 24, 25, 26 avril).

SPECTACLE
FORUM: Le Cirque Hamid-Morton. (Samedi, 3 mai, au samedi, 10 mai, en matinées et en soirées).

Récital de piano de Mlle Jacquelyn Lavoy
C'est lundi, le 14 avril, à 8 h. 30 p.m., qu'aura lieu, en l'Auditorium du Conservatoire de Musique de la province de Québec, le récital de Mlle Jacquelyn Lavoy, pianiste, sous les auspices de l'Association des élèves de cette institution. L'admission y est réservée aux seuls souscripteurs de l'œuvre des "amis de l'Association des élèves du Conservatoire de Musique". Cependant il est encore possible d'y souscrire, et de bénéficier encore, entre autres, de récital de piano et de deux concerts de musique de chambre à venir, et dont les dates seront annoncées sous peu.

Les jurés du concours international d'exécution musicale à Genève

La liste des jurés du concours international d'exécution musicale, qui aura lieu du 22 septembre au 5 octobre 1947 au Conservatoire de Genève, vient de paraître. Elle comprend des noms de 34 artistes éminents de différents pays, sous la présidence de M. Henri Gagnebin, dont 9 de Suisse, 6 de France, 5 d'Italie, 3 de Belgique, 2 d'Allemagne, 2 d'Autriche et un de chacun des pays suivants: Angleterre, Etats-Unis, Hollande, Hongrie, Pologne, Russie et Tchécoslovaquie. Le service de la radiodiffusion suisse a désigné comme ses représentants dans les jurys MM. Conrad Beck, Jean-Marie Pasche, Hermann Scherchen et Roger Vuataz.

Plus de 600 demandes de renseignements et un certain nombre d'inscriptions de tous pays sont déjà arrivées au secrétariat du concours. On peut en conclure que l'intérêt auprès de la jeunesse musicale internationale est très grand et que la participation sera de nouveau très forte. Délai d'inscription: fin août 1947. Les prospectus, ainsi que tous renseignements sont donnés gratuitement au secrétariat du concours, Genève, Conservatoire de musique.

Les jurés seront choisis parmi les personnalités suivantes:
Présidence: M. Henri Gagnebin, président du concours, directeur du Conservatoire, Genève.
Chant: Mmes Suzanne Danco (Belgique, Rome); Senta Erd (Etats-Unis, Bâle); et Anna-Maria Guglielmelli (Italie, Genève); MM. Hermann Gürtler (Pologne, Genève); Alexandre Krannhals (Suisse, Bâle); Yvon Le Marc'Hadour (France, Paris); Dr Bernhard Paumgartner (Autriche, Salzbourg); Tullio Serafin (Italie, Milan); Roger Vuataz (Suisse, Genève).
Piano: MM. Roberto Casadesu (France, Paris); Carlo Zecchi (Italie, Rome); Clifford Curzon (Angleterre, Londres); Franz Joseph Hirt (Suisse, Berne); Léon Jongen (Belgique, Bruxelles); Nikita Magaloff (Russie, Clarend); André Mascetti (Suisse, Genève); Jean-Marie Pasche (Suisse, Genève); Dr Paul Weingartner (Autriche, Vienne).
Violon: MM. Oscar Back (Hollande, Amsterdam); Géza de Kresz (Hongrie, Budapest); Alfred Pachon (Suisse, Lausanne); Alberto Poltronieri (Italie, Milan); Peter Rybar (Tchécoslovaquie, Winterthur); Dr Hermann Scherchen (Zurich); Jacques Thibaud (France, Paris).
Instruments d'orchestre: MM. Ernest Ansermet (Suisse, Genève); Conrad Beck (Suisse, Bâle); Alceo Galliera (Italie, Milan); Carl Schuricht (Allemagne, Genève); A.-L. André-Thieriet (France, Paris); pour la clarinette: MM. Louis Cahuzac (France, Paris); et Arthur Prévost (Belgique, Genève); pour la trompette: MM. Francis Bodet (Suisse, Genève); et Paul Spörri (Suisse, Bâle).
*Représentant de la Radiodiffusion suisse.
Délai d'inscription: 1er août 1947. Renseignements et prospectus: Secrétariat du concours international d'exécution musicale, Conservatoire de musique, salle 14, Genève, Suisse.

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum

Dans le film San Francisco, présenté aujourd'hui à l'Orpheum, Jeannette MacDonald et Clark Gable sont réunis pour la première fois à l'écran. C'est la version française du succès américain.

L'intrigue de San Francisco se passe en 1905. On entend, au cours du film, des airs comme Naughty Marietta et Rose-Marie, chantés par Jeannette MacDonald.

Au Palace
The Perfect Marriage met en vedette Loretta Young et David Niven. Font aussi partie de la distribution: Eddie Albert et Virginia Fields, ainsi que Charles Ruggles.

Au Loew's
Le film Razor's Edge est gardé en deuxième semaine au théâtre Loew's.

Tyrone Power joue le rôle de Larry Darrell, Gene Tierney celui d'Isabel. Clifton Webb celui du snob Elliott Thompson, John Payne celui du millionnaire Gray Mathur, Anne Baxter celui de la dévouée Sophie.

Au Princess
Nocturne, à l'affiche dès aujourd'hui au cinéma Princess, met en vedette George Raft et Lynn Bari. Ecrit par Jonathan Latimer, célèbre auteur de roman de mystère, le scénario présente l'histoire d'un crime commis à Hollywood.

Edwin L. Martin est le directeur de ce film.
Font aussi partie de la distribution: Virginia Huston, Joseph Pevney, Myrnie Dell, Edgar Ashley et Walter Sande.

Au Capitol
My Favorite Brunette, avec Bob Hope, est gardé en 2e semaine au théâtre Capitol. Le grand comédien américain joue le rôle d'un détective aux services de Dorothy Lamour. Il se trouve mêlé à des agents du F.B.I. et à la naissance de complications les plus bizarres. Peter Lorre, Lon Chaney et Jack Larue font également partie de la distribution.

A l'Impérial
Le théâtre Impérial offre à partir d'aujourd'hui une autre reprise en présentant Texas, avec William Holden, comme attraction principale, et Arizona avec Jean Arthur et Warren Williams, comme attraction supplémentaire.

Texas est une autre histoire de l'ouest américain qui met aux prises les organisateurs des compagnies de chemin de fer avec les Indiens du Kansas.

Arizona, tel que l'indique le nom, est une autre intrigue romantique qui se passe dans la splendeur sauvage de cette contrée. La distribution comprend entre autre Jean Arthur et William Holden.

L'Enlèvement au Sérail
Tous admettent qu'une puissante voix de basse et un physique de 78 pouces de hauteur sont deux qualités requises à l'interprétation effective d'un surveillant désagréable de harem. Jerome Hines chantera le rôle d'Osmin, le surveillant du harem, dans l'opéra de Mozart, L'Enlèvement au Sérail, qui sera présenté par l'Opéra Guild au His Majesty's les 8 et 9 mai.

C'est à l'école supérieure de Farfara que M. Hines montra pour la première fois, des possibilités pour une carrière de chanteur, et après que son père eut pris conseil d'Edwin Lester, de la Los Angeles Civic Light Opera Association, le jeune Jeronno commença ses études avec Gennaro M. Curci.

Il fit son entrée à l'université de Californie et durant la guerre, tout en continuant ses études de chant, enseigna la chimie aux soldats qui étaient sous entraînement spécial, après avoir lui-même été refusé pour le service à cause de sa grandeur.

M. Hines réalisa l'ambition de la plupart des chanteurs à un âge très jeune, c'est-à-dire devenir membre du New York Metropolitan Opera Company. Auparavant il chanta avec San Francisco Opera Central City Opera House Association of

Pour le prêt d'honneur

Sous les auspices des sociétés St-Jean-Baptiste, section Saint-Jean-Berchmans, et des Artisans Canadiens-français, une soirée récréative et musicale a été présentée, mercredi soir, à l'école St-Gabriel-Lallemant, sixième des rues Louis-Hémon et Bellechasse. MM. Henri Lapointe et Henri Marleau, respectivement président de la section Saint-Jean-Berchmans et représentant des Artisans Canadiens-français pour le district, ont présidé à la réunion. Ce dernier a profité de la circonstance pour remettre à Mme Auronce Lefebvre, son premier chèque de rente viagère. M. Roland Béchamp, maître de chapelle à St-Louis-de-Gonzague, et M. Samuel Léger, chanteur à la paroisse St-Charles, ont servi comme juges. Mlle Henriette Tardif, professeur de piano, a accompagné les artistes au programme.

Parmi les concurrents, Mlle Yvonne Boudreau, une chasteuse coloratura, qui a exécuté avec grâce la "Gavotte" de Manon, a décroché le premier prix. Le deuxième a été décerné à Mlle Rita Germain, pour l'exécution de la chansonnette, "Ah! voilà les hommes". Les trois prix suivants ont été gagnés par M. Gérard Roy, qui a chanté "La Fleur", œuvre de Bizet; par Lucien Dupuis, pour son morceau de piano, par le joueur d'harmonica, Alphonse Lamare; avec mention à l'accordéoniste, Jean-Paul DeStephano; et finalement par le duo Suzanne et Louis-Paul Siquin, que leur grande sœur, Mlle Madeleine, accompagnait. Il y a lieu de souligner la belle représentation de "Roméo et Juliette" de Gounod, par Mlle Denise Fournier.

De plus, les organisateurs de la soirée, pour bien intéresser l'assistance, ont présenté une série d'artistes invités. De ce nombre, Mme Ferdinand Painchaud, la directrice du chant et de la musique, au cours du programme, a joué en solo de violon, "L'ouverture de Lully", et "L'adoration" de Borowski. La petite Nancy, âgée de moins de dix ans, a joué au piano le "Concerto" de Grieg. M. Arthur Vallières, vice-président de la section Saint-Jean-Berchmans, et M. Odilon Provost, ont chanté en duo, accompagnés de Mlle Provost, "Les pêcheurs de perles". Mme Henri Lapointe, femme du président, a exécuté au piano "La Polonoise" de Chopin. M. Dorian Bélanger, qui agitait comme maître de cérémonie, a chanté les "Larmes" de Marthia.

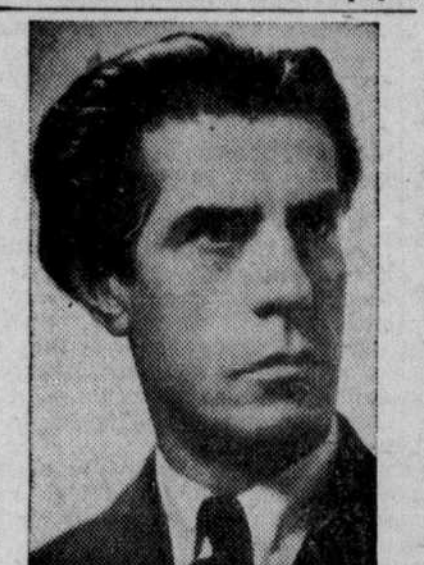
Cette soirée artistique a été organisée dans le but de choisir un artiste à présenter à la soirée de "Loisirs", de la St-Jean-Baptiste et de promouvoir la campagne en faveur du Prêt d'honneur, œuvre qu'est en train de mettre sur pied notre société nationale. La souscription débutera le 12 avril, pour se terminer le 1er mai. La Société veut, par ce moyen, venir en aide à pas moins de 50,000 talents de chez nous. Un tirage organisé pendant une intermission a rapporté la somme de \$25. Mlle Yvonne Boudreau représentera la section au concours de "Loisirs".

Il n'est pas étranger au rôle d'Osmin, ayant chanté ce rôle au printemps 1946 avec la New Orleans Opera Company et l'été de la même année avec la Central Opera House à Colorado. Cette dernière présentation était sous la direction d'Emile Cooper, bien connu à Montréal pour sa direction musicale de succès suivants que l'Opéra Guild nous fit entendre: le Coq d'Or de Rimsky-Korsakoff, Fidelio de Beethoven, et plus récemment Madame Butterfly. M. Cooper dirigera la prochaine présentation de L'Enlèvement au Sérail lorsque l'Opéra Guild nous le présentera au théâtre His Majesty's.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN



M. Roland d'Amour, qui joue le rôle de Sigismond au cours des représentations de Rêve de Valse aux Variétés Lyriques.



Le pianiste Jean Dansereau donnera un autre récital-causerie au Plateau, le dimanche 13 avril, sous les auspices des Amis de l'Art.

Il interprétera et commentera des œuvres de Tchaïkovsky (Dumka); de Scriabine (Poème et Etude); et enfin de Rachmaninoff: Prélude, Etude et Moment musical.

Campagne de souscription des Amis de l'Art

Au delà de 39,000 billets de concerts et spectacles en musique ont été distribués dans le cours de l'année aux Amis de l'Art, quelques-uns entièrement gratuits, d'autres à une fraction de leur prix régulier. Ce chiffre indique que durant la saison d'hiver et d'été, chacun des membres a assisté en moyenne trois fois aux représentations de son choix, très souvent en ne produisant que sa carte de membre, mais à tout événement ne payant jamais plus que le prix d'entrée à un cinéma ordinaire.

Cette invasion des salles de concerts par les jeunes, a eu deux heureux résultats: 1—L'initiation à la musique classique et moderne par l'audition des meilleurs maîtres en ce qui concerne les étudiants; 2—Un public nombreux et enthousiaste à tous les concerts et spectacles où on ne voit plus comme par le passé des salles demi-pleines ou demi-vides qui avaient un si désastreux effet sur le moral des exécutants et sur les réactions du public à leur endroit.

"Les Amis de l'Art", association par laquelle cet excellent résultat est obtenu, fera appel au public, lors d'une campagne de souscription qui aura lieu du 1er au 12 mai.

Dans l'intimité des grands compositeurs

On imagine bien que, dans une carrière aussi remplie, Pierre Monteux a connu intimement et a compté au nombre de ses amis plusieurs compositeurs. Nommons Grieg, Gounod, Chabrier, Chaumou, Richard Strauss, Franck, Debussy, Ravel, Vincent d'Indy, Godard, Saint-Saëns, Massenet, Charpentier et Glazounov. L'on pourrait citer aussi tous les compositeurs à tendances modernes, dont il a si constamment contribué à faire connaître la musique, en y prêtant toute

JEUDI, 17 AVRIL GYMNASSE SIR CURRIE (475 av. des Pins O.) L'Orchestre Symphonique de SAN FRANCISCO sous la direction de Pierre MONTEUX

Billets: \$3.50, \$4.00, \$4.50
taxe incl. En vente chez Ed. Archambault, 500 St-Catherine est et Hartney, 1180 St-Catherine ouest.

MONUMENT NATIONAL CE SOIR RÊVE de Valse

Rideau: 8.20 — Plateau 9.15
Aussi les 12 - 13 - 15 - 16 - 17 -
19 - 20 - 22 avril.

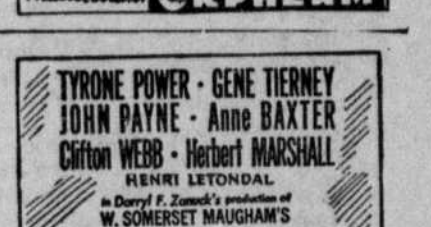
Les GUEUX au PARADIS

Avec
LES COMPAGNONS
Un spectacle truffé de situations d'une
casseroles irrésistible...
19 - 21 - 22 - 24 - 25 - 26 avril

LA SYMPHONIE PASTORALE

LA SYMPHONIE PASTORALE
LE FILM QUI ENSEIGNE LE MONDE
GRAND PRIX DE CANNES

jours l'attention la plus vive et la plus sérieuse.
Aussi est-il en mesure de faire exécuter à l'Orchestre Symphonique de San-Francisco, qu'il dirige depuis dix ans, les partitions les plus diverses avec l'autorité des intentions des compositeurs. On le constatera mieux encore qu'à ses précédentes visites, alors qu'il dirigera son propre ensemble de cent musiciens, le 17 avril, au Gymnase Sir Arthur Currie, 475 ouest, avenue des Pins.



La session provinciale

(Suite de la première page)

des marchands détaillants et des syndicats nationaux.

On connaît l'économie de la loi proposée. Elle fixe le versement initial à 15 pour cent, établit un contrat uniforme, et stipule un mode d'acquiescement du vendeur. Elle a pour objet d'empêcher les abus et de favoriser surtout les petites gens qui ne peuvent payer leurs achats comptant.

La loi est d'ailleurs un essai et elle n'entrera en vigueur que le jour où le gouvernement le jugera à propos, après avoir plus amplement connu la réaction du public intéressé.

La vente à tempérament

Au sujet du bill 54, concernant les ventes à tempérament, une assez longue discussion s'est élevée sur la clause qui permet au vendeur d'imposer une surcharge de trois quarts de un pour cent sur tout le prix de vente, et non pas simplement sur la partie qui n'est pas payée comptant.

On sait que le bill intercale dans notre code civil un chapitre réglementant la vente à tempérament. Si les conditions prévues dans cette loi ne sont pas remplies, la transaction devient une vente ordinaire, de sorte que la propriété passe tout de suite à l'acheteur et que le vendeur n'a plus de recours sur la chose elle-même.

Le contrat doit être écrit. Le paiement initial devra représenter au moins 15 pour cent du prix. La période accordée pour le paiement du solde ne doit pas excéder 6 mois si le prix est inférieur à \$50; 12 mois, s'il est inférieur à \$100; 18 mois, s'il est inférieur à \$500; et 24 mois dans les autres cas. Le prix de la vente à tempérament consiste dans le prix au comptant majoré d'une proportion n'excédant pas trois quarts de un pour cent pour chaque mois de la durée du terme.

C'est sur cette dernière clause qu'a porté la discussion. M. George C. Marler, député libéral de Westmount, M. Adélard Godbout, chef de l'opposition, M. René Chaloult, député indépendant de Québec-Comté, et quelques autres, ont exprimé l'avis, que la surcharge devrait être calculée non pas sur le prix total de la chose vendue, mais seulement sur le solde. Si le paiement initial de la chose vendue, mais seulement sur le solde. Si le paiement initial de la chose vendue, mais seulement sur le solde. Si le paiement initial de la chose vendue, mais seulement sur le solde.

M. Beaulieu

M. Paul Beaulieu, ministre du commerce et parrain du bill, expose que le bill est le résultat de deux ans d'études et de consultations. Un grand nombre d'associations, dont les chambres de commerce et les marchands détaillants, ont approuvé le projet. D'autre part, le bill n'a soulevé, jusqu'à présent du moins, aucune protestation. Les syndicats nationaux l'ont approuvé et les autres organisations ouvrières n'ont pas exprimé d'opinion.

Ce bill, a-t-il poursuivi, a pour objet d'empêcher les abus. Mais il est fait surtout en faveur des petites gens, de ceux qui ne peuvent payer comptant qu'une partie assez minime du prix. Si la loi leur bénéficie d'un crédit considérable, on s'il peut payer une partie considérable du prix, il est à supposer qu'il choisira un autre mode de paiement que celui qui est prévu dans la loi.

M. Duplessis

M. Duplessis a exposé par ailleurs que le bill mettait fin à des abus considérables. Dans certains cas, on impose une surcharge de 25 ou 30% à l'acheteur. Avec le projet de loi, on ne pourra imposer plus que trois quarts de un pour cent par mois et cela comprend tout le risque, les frais de comptabilité, l'intérêt, etc. Beaucoup de ces frais restent les mêmes quelle que soit la proportion du prix que l'acheteur paye comptant. La loi n'est sans doute pas parfaite. C'est un essai. Il ne faut pas bouleverser le commerce et empêcher les petites gens d'obtenir un crédit raisonnable.

Le premier ministre a fait remarquer par ailleurs que le bill n'entrera en vigueur que sur proclamation.

La deuxième lecture est agréée sur division. La troisième lecture se fera lors d'une séance ultérieure.

La loi électorale

La loi électorale de Québec étant présentée en deuxième lecture, le premier ministre expose brièvement la nature des principaux amendements. Ce sont, pour la plupart, des amendements d'ordre secondaire. M. Duplessis souligne lui-même que la seule disposition contentieuse est celle qui détermine pour être électeur la province au moins cinq ans avant la date de l'énumération. Nous allons amender cette clause, dit le premier ministre, d'après l'économie de nos lois, il faut avoir résidé cinq ans dans la province pour exercer certains droits. Mais des suggestions nous ont été faites, nous avons de nouveau étudié la question et il a été décidé de réduire le délai de cinq à deux ans.

M. Godbout note que jusqu'à date ce délai était d'un an, qu'il est d'un an dans les autres provinces et qu'il n'y a pas lieu de faire de changement.

M. Duplessis répond qu'il veut que les questions de la province soient décidées par des Canadiens au courant des questions provinciales. Il peut se faire une immigration intensive et il importe que ceux qui viendront s'installer dans la province nous connaissent et soient au courant de nos problèmes, avant d'exercer leur droit de vote. Il arrive aussi qu'une propagande se fait dans certaines parties du pays contre la province. Il est bon que les victimes de cette propagande apprennent à nous connaître et ne viennent pas se mêler de régler nos questions, alors qu'ils sont encore sous une mauvaise impression.

Saint-Michel Archange

M. Godbout répond que le coût de la vie ayant augmenté considérablement, le bill établissait à peu près la situation faite en 1942. Le bill est agréé unanimement en 3e lecture, mais la discussion reprend lorsqu'on met à l'étude le bill 58 concernant l'hôpital St-Michel-Archange. Ce bill, présenté par le Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé, autorise le gouvernement à garantir l'emprunt de conversion que les Soeurs de la Charité de Québec pourront contracter pour racheter par anticipation les obligations émises le 1er août 1940, avec la garantie du gouvernement, pour la reconstruction de l'asile, pourvu que le nouvel emprunt n'excède pas \$2,255,000.

M. Godbout fait observer qu'un article du projet de loi autorise le gouvernement à affecter au remboursement de l'emprunt une partie des montants payables à la communauté pour l'hospitalisation des malades. C'est en somme, dit-il, la clause qu'on nous reproche d'avoir mise dans notre bill au sujet de l'orphelinat d'Huberdeau. On reprend aujourd'hui une clause qui d'après le ministre de la Jeunesse était inique en 1942.

M. Sauvé explique qu'il y a beaucoup de différence entre les deux cas. On discute longuement là-dessus, mais l'harmonie est rétablie lorsque le Dr Paquette rend hommage aux Révérends Soeurs de la Charité pour l'œuvre qu'elles poursuivent à St-Michel-Archange et ailleurs. Cet éloge est énoncé par toute la Chambre et le bill adopté en comité plénier.

Le cas de Belleterre

Le projet de loi autorisant la concession de certaines forces hydrauliques à Belleterre Québec Mines Limited a provoqué un long débat. La gauche ne formule aucune objection au projet lui-même. Tout ce qu'elle exigeait, c'était que le gouvernement lui fournisse des précisions sur les conditions de l'exploitation. Le premier ministre s'est déclaré bien disposé à fournir toutes les explications désirées, mais il a lui-même expliqué qu'il était impossible présentement de prévoir les conditions du développement prévu.

Le premier ministre a d'abord rappelé que c'est sous le premier gouvernement de l'Union Nationale que des concessions furent accordées pour l'exploitation de la mine Belleterre. Une ville, dit-il, a surgi là où il n'y avait que le désert. Aujourd'hui, les citoyens de Belleterre veulent bénéficier des avantages de l'électricité. Le seul pouvoir hydraulique existant dans la région est celui qui a été concédé à la mine. D'après les ingénieurs, il serait possible d'augmenter ce pouvoir de 500 chevaux-vapeur par le détournement des eaux de deux lacs avoisinants. Une demande a donc été faite pour que de nouvelles concessions soient accordées à la mine Belleterre, afin qu'elle puisse développer son pouvoir actuel et fournir l'électricité à la ville. L'article 2 du bill dit que la compagnie minière vendra toute l'énergie électrique requise par la ville de Belleterre, jusqu'à concurrence de 500 chevaux-vapeur, aux conditions convenues entre elles ou, à défaut d'entente, aux conditions que déterminera la Régie de l'électricité.

MM. Godbout, Hamel, Casgrain, Chaloult, Laurendeau, Choquette, Laro, ont pris part au débat. Il a été révélé que le pouvoir actuel de Belleterre était de 28,000 c.v. utilisés uniquement pour les besoins de la compagnie. Répondant aux questions de la gauche, le premier ministre a dit que, d'après les experts, il était absolument impossible de lui faire donner plus de 500 c.v. additionnels.

Les résolutions sont agréées sur division et la troisième lecture du bill est remise à la prochaine séance.

L'Office du Crédit agricole

On adopte sans discussion un projet de loi de M. Laurent Barré pour prévoir le maintien en fonction des régisseurs de l'Office du crédit agricole de Québec après l'expiration de leur terme d'office le 10 novembre 1946 — jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés ou nommés de nouveau. Il s'agit tout simplement, explique le premier ministre, d'appliquer au crédit agricole les dispositions de la loi des compagnies.

La Régie provinciale de l'électricité

On adopte en deuxième lecture et en comité plénier le bill 61, modifiant la loi de la Régie provinciale de l'électricité.

Ce bill de M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, clarifie un texte précédent en précisant que les permis d'opération accordés ne sont valables que pour douze mois et qu'ils doivent être renouvelés chaque année. Il prévoit le maintien en fonctions des régisseurs, après l'expiration de leur terme d'office, jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés ou nommés de nouveau. Il détermine enfin que les régisseurs, le secrétaire, les officiers et les employés de la Régie ne peuvent être recherchés en justice en raison de leurs fonctions accomplies de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions.

En réponse à une question de la gauche, M. Duplessis a précisé que cette dernière clause ne concernait aucun cas particulier. Il s'agit simplement de réparer un oubli fait lors de la rédaction de la loi originale.

Les autobus d'écoliers

Le gouvernement a apporté, hier après-midi, un amendement au projet de loi concernant les véhicules automobiles. Une disposition prescrivant l'arrêt complet, en dehors des limites d'une cité et d'une ville, d'un véhicule automobile qui rejoint un autobus arrêté pour laisser monter ou descendre des écoliers. L'opposition ayant fait remarquer qu'il serait parfois assez difficile de se rendre compte s'il s'agit d'écoliers, la clause a été étendue à tous les voyageurs. Elle se lit maintenant comme suit: "Lorsqu'un véhicule automobile rejoint un autobus pour laisser monter ou descendre, ou des voyageurs, le conducteur de ce véhicule ne doit pas dépasser ou croiser cet autobus, ni le conducteur de ce dernier, le remettre en mouvement, tant que tous les voyageurs n'y sont pas montés ou, selon le cas, n'en sont pas descendus." On n'a pas atteint le côté du chemin. Cette disposition est...

Educateur et pasteur

Mgr A.-P. Sabourin, P.D., curé de Rigaud

(par M. l'abbé Louis Gosselin)

Mgr A.-P. Sabourin, curé de Rigaud, vient de s'étendre à l'âge de 74 ans. Il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal. On l'y avait transporté d'urgence à la suite d'un accident qui devait nécessiter une intervention chirurgicale. La robuste constitution du vénéré prêtre pouvait laisser croire à ses intimes qu'il en subirait l'épreuve sans suite fâcheuse. C'était aussi l'opinion de l'habile praticien qui l'avait opéré. Mais une congestion pulmonaire se déclara dans la suite qui vint jeter des doutes sur l'issue heureuse de la maladie.

Durant sept semaines le cher malade lutta énergiquement contre la mort. Celle-ci devait finalement triompher. Le mercredi, dans la soirée du 12 mars, le vénéré pasteur rendait sa belle âme à Dieu. Le R. P. Mattéo fut son confident à cette heure suprême, comme il en avait été le directeur spirituel durant ses jours de maladie.

Mgr Sabourin était de la race des âmes fortes, pénétrées des vertus courageuses qui font les saints. Apôtre avant tout, il voulait à tout prix ramener à la conscience de leurs devoirs religieux le plus grand nombre possible d'hommes, stimuler ceux qui tentaient de s'en éloigner par cupidité ou lâcheté. Il n'y avait qu'à l'entendre dans ses prêches et sermons du dimanche pour se convaincre de la vigueur de ses convictions, de l'ardeur de ses ambitions, de l'affection profonde qu'il avait à ses paroissiens, du désir passionné qu'il professait de leur salut.

"C'est parce que je vous aime, mes bien chers frères, que je vous adresse ces durs reproches. C'est parce que je veux vous amener tous au ciel à ma suite que vous m'entendez tonner si souvent du haut de cette chaire de vérité. Voilà des paroles que l'on entendait souvent sortir de la bouche du vénérable curé."

Partout où il exerça son saint ministère, soit à la cure de Saint-Louis-de-Gonzague, soit à Rigaud, il laissa voir son parfait désintéressement des choses humaines, son attachement à l'Eglise, son respect de l'autorité, son zèle surtout pour le salut des âmes. Il n'est personne qui ne se souvienne de sa parole enflammée, de ses envois oratoires, toutes les fois qu'il s'agissait de vérités morales à enseigner, de vices à combattre, de vertus à faire pratiquer. "Il était véritablement apôtre..."

Il fut par surcroît éducateur. Il semblerait que c'était bien là sa vocation, sa tâche, sa mission. Il aimait tant la jeunesse. A elle il consacra les premières de son sacerdoce. D'abord professeur au Collège de Valleyfield, il en devint bientôt directeur, puis supérieur. La moitié de sa carrière se passa dans cette institution qu'il combla de son dévouement, fortifia de sa large expérience, illustra de ses nombreux talents. Le Collège lui doit en grande partie le vaste essor qu'il a connu depuis, mais au prix de quelques sacrifices quotidiens, de labeurs, de labeurs, de labeurs. Le Collège lui doit en grande partie le vaste essor qu'il a connu depuis, mais au prix de quelques sacrifices quotidiens, de labeurs, de labeurs, de labeurs.

Les deux fils de la défunte conduisaient le deuil. M. Albert Charron et M. Yvon Charron, P.S. Dans le cortège on remarquait Mme E. A. Phoenix et M. Yvon Charron, P.S. Dans le cortège on remarquait Mme E. A. Phoenix et M. Yvon Charron, P.S. Dans le cortège on remarquait Mme E. A. Phoenix et M. Yvon Charron, P.S.

Dans le sanctuaire on remarquait M. le chanoine Jacques de Martigny, de l'archevêché de Montréal, le R. P. M.-E. Marchand, O.P.; M. Aurèle Allard, P.S.S., supérieur de l'Externat classique de Saint-Sulpice, M. Emile Lépine, P.S.S., supérieur du collège de Montréal; M. Romuald Bissonnette, P.S.S., supérieur de la Solitude, M. Jean-Paul Laurence, P.S.S., supérieur du séminaire de philosophie, M. l'abbé Amable Dorval, curé de Vercheres, et M. l'abbé Alcide Gauthier, curé de Saint-Hubert; MM. Barthélemy Gattet, P.S.S., Rosario et Onil Lesieur, P.S.S., Gérard Yelle, P.S.S., Paul-Emile Boite, P.S.S., Emile Fréchette, P.S.S., Omer Tanguay, P.S.S., Maurice Alary, P.S.S., Jean-Charles Gosselin, P.S.S., Edouard Gosselin, P.S.S., MM. les abbés Bernard Barrette, Jean Bissonnet, Gédéon Coupal, Léo Lafontaine, Armand Allard, Jean Pélouin, Jean Fugère, Pierre Lanctôt; enfin MM. Lucien Bertrand, Hubert Sénécal, Armand Gauthier, Henri Bertrand et Georges-Henri Poulin, séminaristes du grand séminaire de Montréal.

La Revue Dominicaine

SOMMAIRE D'AVRIL 1947

Simone Roule : La route lumineuse.
R. P. Henri-M. Brudet, O.P. : Le Dieu discret.
Gabriel Marcel : Existentialisme chrétien.
Charles Pichon : La guerre expliquée.
Jean de Laplanche : Justice d'après-guerre.
Le crime international suprême.
André Polry : Coup d'oeil sur nos relations avec l'Amérique latine.
Pierre George : Socialistes et Démocrates chrétiens.

Le sens des faits
Ant. Lamarche, O.P. : "Les dieux et la terre se réjouissent".
André Desrosiers : "Beethoven parmi nous".
Marius Lamarche : "Le Réal".
Ant. Lamarche, O.P. : "L'Etoile des vocations".
L.M. Raymond : "Une rectification".

L'esprit des livres
Au comptoir : \$0.35
Par la poste : \$0.30
EDITEUR DE LA REVUE "LE DEVOIR"

A Québec

Dixième séance du Conseil législatif

Court débat sur le bill du bois ouvré — Une session-éclair

Québec, 11 (De notre envoyé spécial) — Le Conseil législatif a tenu ses séances mercredi et hier, puis s'est ajourné à mercredi prochain, le 16 avril, à 3 h. de l'après-midi. Les conseillers ont adopté, après un débat académique, auquel seul M. Wilfrid Bovey, du côté libéral, a pris part, le bill 24 concernant l'utilisation du bois coupé sur les terres appartenant à la Couronne. Cette mesure avait suscité une vive opposition de la part des libéraux à la Chambre basse.

Les membres de la Chambre haute tenaient hier leur dixième séance, pendant que l'Assemblée législative siégeait pour la 45ème fois. Pendant ces dix séances, les députés de la Chambre verte ont traité le moyen d'expédier plus de 80 projets de lois. Les 21 messieurs ont vite en besogne; ils font une session-éclair.

Tant mieux, si dans leur cas, la rapidité est la compagnie du sérieux et de l'efficacité, autrement le Conseil législatif forgerait la preuve de son inutilité. Il fournirait de nouveaux arguments à ceux qui favoriseraient sa disparition.

MM. Edouard Asselin, Wilfrid Bovey et Jean-Louis Barbeau ont pris part à la brève discussion sur le bill qui détermine que tout bois coupé sur les terres de la couronne doit être entièrement ouvré dans la province de Québec.

A propos du bill du Barreau qui porte à quatre années l'étude du droit au lieu de trois, M. Elysée Thériault tient à faire connaître sa dissidence; il estime trop long ce temps de quatre années.

A Québec

Gaspésiens au Parlement

Le Dr Camille Pouliot reçoit les représentants des hôteliers de la Gaspésie — Poussière et passages à niveau

Québec, 11 (D.N.C.) — L'Association des hôteliers de la Gaspésie a été reçue au café du Parlement, jeudi midi, par le Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Maurice Duplessis est venu saluer chacun des membres de la délégation.

M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, M. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure, M. Alphonse Pelletier, député de Gaspé-Nord, et M. Philippe Cossette, député de Matapédia, ont pris le déjeuner avec la délégation.

Le Dr Camille Pouliot, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, a dit que l'industrie touristique est le revenu le plus important de la Gaspésie. Il ne fait pas aujourd'hui de recevoir les hôteliers de cette belle région de la province. Je dois vous déclarer que le gouvernement de M. Maurice Duplessis est des mieux disposés pour notre région. M. Alphonse Guité, président de l'Association, a exposé les besoins les plus pressants de la Gaspésie au point de vue touristique. Il dit qu'il faudrait faire disparaître la poussière des routes. Le gouvernement devrait, selon M. Guité, dépenser au moins un million par année pour les chemins dans cette région. Il s'agit, dit-il, non pas d'une dépense mais d'un placement parce que le tourisme est la principale industrie de la Gaspésie.

M. Ernest Guité, secrétaire de l'Association, voudrait que le gouvernement fasse disparaître au moins deux passages à niveau par année entre Matapédia et Gaspé. Il souligne qu'il y a exactement, entre ces deux endroits, cinquante passages à niveau. Les deux passages à niveau qui devraient disparaître immédiatement seraient ceux de Matapédia et de Carleton.

M. Onésime Gagnon affirme que l'on a dépensé en travaux de voirie en Gaspésie l'an dernier, au delà de deux millions et que le gouvernement se propose de faire davantage encore cette année. Je peux de plus vous affirmer que d'ici cinq ans il n'y aura plus de poussière sur la route de ceinture de la Gaspésie, ajoute le député de Matapédia.

Après quelques paroles de la part de M. Jolicoeur, Cossette et Pelletier, les membres de la délégation ont rencontré le ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot, qui leur a exposé le programme de voirie qui devra être exécuté au cours de l'été prochain.

Congrès de sécurité industrielle à Sorel

La ville de Sorel tiendra son congrès régional annuel de sécurité industrielle mardi et mercredi, les 22 et 23 du courant, annoncé-on aujourd'hui, au quartier général de l'Association québécoise pour la prévention des accidents du travail, dans un communiqué du gérant général de l'Association, le colonel Arthur Gaboury.

Ce congrès, le 171e depuis la fondation de cet organisme de prévention des accidents, comprendra, comme les autres, deux séances principales: l'une pour les employeurs, entrepreneurs, chefs d'équipages, des industries et des établissements de Sorel et du district, et l'autre pour les travailleurs à l'emploi de ces mêmes compagnies.

La première consistera en un dîner réunissant les patrons, entrepreneurs, etc., et elle aura lieu mardi, le 22 avril, à 6 h. 30 p. m., à l'hôtel Sorel. La deuxième consistera en un ralliement de sécurité pour les travailleurs et sera tenu, mercredi, le 23 avril, à 8 h. m., en la salle paroissiale St-Pierre, à Sorel. Des prix de présence seront distribués à cette réunion ouvrière et des vues animées sur la sécurité agrémenteront le programme.

ANNONCE MUNICIPALE

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par CHEMICALS LIMITED, 384 rue Saint-Paul ouest, pour permission d'augmenter et vendre 50,000 gallons de liquides inflammables, (en barils de 45 gallons) et installer deux chaudières à vapeur 25 c.v. chacune et 13 moteurs électriques, 2 x 20 c.v., 1 x 10 c.v., 5 x 7 c.v. et 5 x 5 c.v., sur les lots nos 690, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707 et 716 de la division cadastrale Quartier Sainte-Anne, Quartier Sainte-Anne, no 1350-64 rue Saint-Patrick. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-secrétaire quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU
11 avril 1947.

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAFIE

FILMS

et projecteurs à vendre ou à louer.
9.5-16-35 mm.
sonores et silencieux.
AMATEURS DE CINEMA

A LOUER

La plus grande librairie de films 8-16 mm. silencieux avec un choix des plus complets. Agence des projecteurs HOLMES 16-35 mm. sonores. ACCESSOIRES DE CINEMA LYRIC WILFRED PICARD, prop. 6981 Christophe-Colomb CR. 5130

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau. Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal Tél. HARBOUR 9688 R.T. Armano

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona, Silencieux, régleur et portatif. Procédés de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service technique. Location, achat.

N. MARTINEAU & FILS 1013, rue BLEURY SE. 5252 (entre Viller et LaSalle) SE. 2719

ENCADREURS

WISINTAIN & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs LANC. 2264

LAITERIE

Ch. 6988 — 2399 Hôt. ROSEMONT LAITERIE ROSEMONT

Laiterie canadienne-française A. Patenaude, propriétaire

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités : meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande 3888 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios 4350 PAVINE, O. AM. 514 Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière

Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

TRADUCTION

THERESE DELORME Traduction — Miméographie Travail de secrétaire 5553, avenue du Parc

Notre français sur le vif

Le français "parisien": qu'est-ce, à la vérité? — Le résultat d'une enquête — Le pouvoir des mots et la déformation de la réalité — "Wrench" et tournécrou — Autoneige et chenille — Vite, chenillons...

Voici de larges extraits de l'une des récentes causeries de M. Jean-Marie Laurence. Ces causeries, comme l'on sait, passent à Radio-Canada tous les dimanches, entre une heure et une heure et quart.

Ingénierie — Une auditrice nous écrit: "Voici une question qui lui débute au bureau où je travaille. Une jeune Irlandaise disait avoir étudié au couvent le meilleur français qui se puisse parler. I have learnt the Parisian language, disait-elle. Le mot parisien pour désigner un français très pur est-il correct? Plusieurs soutenaient que le parisien doit plutôt être entendu dans un sens péjoratif. Je soutiens le contraire. Si les intellectuels parisiens ne parlent pas un français parfait, où pourra-t-on le trouver? Je vous remercie de tout cœur et vous pouvez imaginer avec quelle impatience j'attends votre réponse. Une admiratrice."

Laurence — Vous avez bien lu: Une admiratrice?

— Oui, cher monsieur. Mais ne faites pas languir votre auditrice, ce qui a choqué le pseudonyme sans doute pour obtenir une réponse plus rapide.

— Insistez, Ingénierie! Malgré tous vos efforts, je garde mes illusions et je réponds. Admirable admiratrice, votre question est épineuse et beaucoup plus complexe qu'on ne croit généralement. Il est vrai que le parisien, le français de Paris, passe pour le type du meilleur français. Mais il y a beaucoup d'arbitraire dans cette conception.

— Oui. Cela ne veut pas dire que tous les Parisiens parlent un français parfait.

— Loin de là. Il y a l'argot parisien, le parler snob parisien, qui ne sont pas à imiter. En revanche, on peut entendre dans d'autres villes et en province un français au moins aussi pur qu'à Paris. Mais Paris étant devenu, pour des raisons politiques, historiques et géographiques la métropole de la France, Paris groupe une élite particulière, une élite particulièrement intéressante, qui est que même intéressante et révélatrice. Voici quelques-unes des observations suggérées à M. Martinet par son enquête. Lisez vous-même.

— "Le système parisien dégagé ici est absolument identique à celui de l'ensemble de la France non méridionale".

— Comme il serait trop long et trop difficile d'expliquer ici ce que c'est qu'un système phonologique, remplacez donc le mot système par le mot parler, puisqu'un système phonologique est, en pratique et pour les profanes, l'ensemble des traits phonétiques essentiels qui caractérisent un parler.

— Très bien. Donc, pour reprendre le texte de M. Martinet: "Le parler parisien dégagé ici est absolument identique à celui de l'ensemble de la France non méridionale. La constatation est intéressante: on pourrait être tenté d'interpréter cette identité comme le résultat de l'influence qu'exerce Paris sur les parlers provinciaux. Mais on aurait sans doute tort de négliger l'influence inverse exercée par les provinciaux sur le parler parisien. On pourra constater ci-dessous, par la comparaison avec les parlers des différentes régions, que le parler parisien ne présente aucun trait original. Bien plus, il a chacun de ses traits en commun avec au moins quatre des neuf autres régions de la France non méridionale".

— Bref, cela revient à dire que le parler de la bourgeoisie parisienne, du point de vue phonologique, présente comme une moyenne des parlers de la France non méridionale, d'où son aptitude à servir de norme. D'autre part, M. Martinet constate que pas un seul des Parisiens interrogés ne présente dans son parler tous les traits du parler parisien idéal, du parler parisien type schématisé par l'interprétation statistique de l'enquête.

— Sauf erreur, cela signifie qu'il ne faut pas prendre le premier Parisien qui... nous tombe sous la main pour un échantillon parfait du parler parisien.

— Justement. Concluons de ces observations que tout est relatif ici-bas, et cessons d'attribuer à certains mots une valeur mythique, j'allais dire magique. Un Parisien ne parle pas nécessairement un français parce qu'il est Parisien.

— Pas plus qu'un Canadien ne parle jargon par le fait qu'il est Canadien.

— Non plus qu'un académicien n'est impeccable parce qu'il est académicien. Tous ces mots-là ont une valeur, mais ce ne sont pas des sacrements qui confèrent une grâce particulière. Tous ces mots-là représentent certes une conception fondée en vérité, mais cette conception varie beaucoup selon qu'on l'applique aux individus. Il faut un beau minimum de valeur intellectuelle, à ce qu'on dit, pour devenir académicien; mais il peut y avoir autant de différence entre un académicien et un autre académicien, entre un docteur en ci ou en ça et un autre docteur en ça ou en ci qu'entre un crétin et un génie, comme dirait Voronof.

— Votre comparaison est très claire et assez forte pour frapper même les esprits primitifs. Très curieux tout de même ce pouvoir qu'ont parfois les mots de déformer la réalité. Un grand artiste me faisait dernièrement cette réflexion: "Je connais des camarades qui ont souffert toute leur vie d'un mot lancé à l'hasard par quelque critique au début de leur carrière. Prenez X, par exemple. Lors de ses premières apparitions sur la scène quel qu'un s'est avisé de le qualifier jeune artiste de grand talent. Le mot fit fortune au point de devenir cliché. Et la critique (suivie du

gros public, bien entendu) a continué d'appeler X un jeune artiste de grand talent alors qu'il était depuis longtemps en pleine maturité. Jusqu'au jour où quelque grincheux s'étant aperçu que X n'était plus jeune, se mit à écrire: X, le bel artiste un peu vieilli. Et tout le monde a fait chorus pour avoir l'air d'être à la page. Et voilà comment X n'a jamais eu d'existence réelle comme artiste. Après avoir été celui qui sera, il fut celui qui a été, sans jamais être celui qui est.

— Ha, ha, ha, ha! Ses critiques étaient peut-être des métaphysiciens sans le savoir.

— Ne riez pas. Il y a quelque chose de tragique dans ce phénomène d'inconscience collective.

— Vous avez raison. Et ce phénomène illustre bien la puissance de l'instinct social, qui s'exerce impérieusement sur le langage. Peu de gens en somme prennent la peine de vérifier les mots et par conséquent qu'ils reçoivent de la société.

— Sauf peut-être ce correspondant de Montréal qui voudrait traduire wrench par tournécrou.

— Je ne vois pas la nécessité de chercher une traduction que nous avons déjà. L'outil destiné à serrer et à détendre des écrous s'appelle en français une clef. Quand cet outil est muni de mâchoires mobiles, il s'appelle une clef anglaise, et quand il peut s'adapter aux écrous de toutes les tailles, il se nomme une clef universelle. Ces mots-là sont justes, précis et usités depuis longtemps. Si le mot tournécrou pouvait trouver quelque emploi, ce serait pour désigner: cet outil en forme de vilebrequin dont se servent les mécaniciens pour serrer ou détendre les écrous des roues d'automobile.

— A propos d'automobile, une auditrice de Saint-Octave-de-l'Avenir nous écrit: "S'il vous allait des rennes pour aller à Bathurst, pour venir ici, il vous suffirait d'une chenille".

— "Le Petit Larousse, au mot chenille, donne la définition exacte de ce mode de traction..."

— Tractation? — Oui. Notre auditrice voulait sans doute écrire traction.

— Evidemment. Il s'agit d'un lapsus, car une traction, c'est tout autre chose: c'est la manière de traiter une affaire, un marché, et le mot se prend souvent en mauvaise part. C'est traction qui désigne l'action de tirer un mobile. Fermons la parenthèse.

— Et reprenons. "Le Petit Larousse, au mot chenille, donne la définition exacte de ce mode de traction (ou mieux de locomotion), qui nous permet, ici, un transport aussi rapide l'hiver que l'été."

— "L'an dernier, lors de mon séjour à Montréal, j'ai toujours entendu dire autoneige, traduction trop littérale, il me semble, de snow-mobile."

— Pour nous que le ciel comble de neige, chenille fait image, car de voir ce véhicule, par monts et

par vau, se tortiller dans les bancs de neige, donne absolument l'impression d'une chenille. Que pensez-vous des chenilles?"

— Je pense d'abord que les gens de Saint-Octave-de-l'Avenir sont poètes et qu'ils écrivent fort bien. Quant aux chenilles, aux chenilles velues, je ne les aime pas au point de les caresser et même d'en manger, comme j'ai vu faire à des enfants (cet âge est sans préjugés), mais je ne déteste pas les chenilles dont parle notre auditrice: elles sont si utiles pendant nos beaux hivers canadiens, comme on dit dans les gros livres, surtout à Saint-Octave-de-l'Avenir.

— D'autant que le mot chenille ne me semble pas impropre pour désigner l'autoneige.

— Pas du tout. Chenille (abréviation d'autoneige) est un terme générique pour désigner les autos montées sur chenilles. (Et l'on sait qu'en mécanique la chenille est cette bande sans fin adaptée aux roues d'un véhicule). Or, l'autoneige est vraiment une autoneige dont on a remplacé les roues d'avant par des patins pour la marche dans la neige.

— Donc, on peut appeler l'autoneige, une chenille.

— Oui, quand il n'y a pas d'équivoque. Autoneige est seulement plus précis. Parce qu'il ressemble à l'anglais snow-mobile, cela ne l'empêche pas d'être aussi bien formé que wagon-lit, timbre-poste ou autoroute. Il est parfaitement français. Vite, ingénierie, chenillons.

Beau geste d'un groupe d'étudiants

Dimanche soir dernier, un groupe d'étudiants de nos collèges classiques de Montréal se rendaient à la Côte de Liesse pour offrir bénévolement, une soirée récréative destinée aux orphelins de cet endroit. C'est un beau geste dont il faut féliciter tous les responsables, entre autres le jeune pianiste de 17 ans, Claude Grenier, élève de M. l'abbé McCaughan, les jeunes acteurs Robert Bisailon et Jean-Guy Legault, qui jouèrent un sketch, et enfin Guy Lapiere et Fernand Lapointe, qui interprétèrent une petite opérette en un acte, à deux personnages.

Ce groupe de jeunes gens a l'intention de donner ainsi plusieurs représentations pour les enfants de diverses institutions de la métropole.

Mission topographique à Fort Churchill

Ottawa, 11 — Un détachement du service du génie royal canadien, assigné à une mission topographique de 360 milles dans les alentours du fort Churchill, met en pratique les méthodes adoptées et utilise l'équipement éprouvé au cours de l'exercice Muskox, annonce aujourd'hui le ministère de la Défense nationale. Après avoir consacré deux semaines à s'endurcir contre les conditions atmosphériques de l'Arctique, le détachement a quitté Fort Churchill le 15 mars, afin d'accomplir la première phase de cette mission topographique. L'itinéraire de cette phase couvre 140 milles; le détachement se dirige d'abord vers l'est jusqu'au fort Churchill, vers le sud jusqu'à Broad River, enfin vers l'ouest jusqu'au chemin de fer du Canadien National reliant Fort Churchill. L'expédition durera six semaines environ et se terminera vers le 16 mai.

La hausse du prix des loyers

Déclaration de M. Gérard Picard, président de la C.T.C.C.

M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., a fait la déclaration suivante, en marge de la hausse du prix des loyers:

"La hausse du prix des loyers, décrétée par le gouvernement fédéral, ces jours derniers, au moment où les salaires subissent déjà une augmentation substantielle des autres items du coût de la vie et une réduction correspondante de leur pouvoir d'achat, devient une provocation et aggrave la situation à un point dangereux."

"Le maintien des impôts à des niveaux trop élevés, la hausse constante et décourageante du coût de la vie et la réduction proportionnelle des salaires obligent à jeter un cri d'alarme."

"Les syndicats ouvriers et les salariés en général doivent en conclure logiquement que si le gouvernement fédéral pose des gestes aussi surprenants, quant il y a pénurie de logements et insuffisance d'un bon nombre de produits, c'est qu'Ottawa est assuré que les employeurs, dans toutes les sphères de l'activité économique, sont en mesure d'accorder ou de négocier des augmentations de salaires suffisantes pour rétablir le pouvoir d'achat des travailleurs. Malheureusement, très nombreux sont les employés qui ne pourront obtenir une compensation satisfaisante. De ce fait, la politique d'Ottawa devient anti-familiale et antisociale."

"La C.T.C.C. est d'avis que l'on aurait dû, pour les loyers, établir un tribunal d'équité, appuyé sur une procédure simple et rapide, pour régler les cas particuliers où une hausse du loyer pouvait paraître justifiable. La Commission des prix a fixé à un niveau trop élevé certains logements. Par exemple, il y a des logements qui, au prix du plafond du début de la guerre, étaient déjà trop hauts et qu'on devrait réduire et non augmenter de dix pour cent. Dans d'autres cas, la valeur du logement a diminué parce que certains propriétaires ont tout à fait négligé, depuis plusieurs années, d'entretenir leur propriété."

"Par ailleurs, les bons propriétaires qui ont continué d'entretenir et d'améliorer leurs logements sont les seuls qui ont raison de demander à un tribunal d'équité une augmentation raisonnable. Il est injuste de mettre sur un même pied les bons propriétaires et les propriétaires négligents ou exploitateurs."

"Les méthodes adoptées et utilisées par le gouvernement fédéral, après d'autres décisions antérieures, indiquent que la période de reconversion doit se faire sur le dos des salariés."

"Un budget familial, qui correspondrait au coût de la vie actuelle, exige pour les journaliers, un salaire de soixante-quinze (75) cents de l'heure pour une semaine de quarante-huit (48) heures; quatre-vingt (80) cents de l'heure pour une semaine de quarante-cinq (45) heures; quatre-vingt-dix (90) cents de l'heure pour une semaine de quarante (40) heures, dans les centres urbains."

"On est loin de ce niveau. Cette dernière décision du gouvernement fédéral contredit les belles décla-

Les funérailles de Mme A.-P. Cartier

Le service a été chanté en l'église Notre-Dame de Grâce

Ces jours derniers, en l'église Notre-Dame de Grâce, ont eu lieu les funérailles de Mme A.-P. Cartier (Ernestine Le Noblet Duplessis), femme de feu le docteur A.-P. Cartier, ex-M.P.P. de St-Hyacinthe, décédée chez sa fille, Mme J.-Wilfrid Déziel, 5420, Notre-Dame de Grâce, à l'âge de 94 ans.

La dépouille mortelle est partie des salons funéraires de la maison René Depatie Engr., au No 3860, boulevard Décarie, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service fut célébré à 9 heures. A l'église, le R.P. J.-M. Légaré, O.P., curé de la paroisse, fit la levée du corps et le service fut chanté par le petit-fils de la défunte, M. l'abbé Lambert Collette, assisté du R.P. H. Brader, O.P., et du R.P. J.-M. Duval, O.P., comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait: les RR. PP. M.-A. Lamarche, O.P., André Casavant, O.P., J.-N. Lemieux, J. Lebel, Brunet, O.P., J. Asselin, C.S.V., H.-L. Chicoine, C.S.C., et le R.P. J.-M. Légaré, O.P.

La chorale, sous la direction de M. Edmond Breton, exécuta des parties des messes de J. Lavière, C.S.V., et de P. Yvon, M. Emile Gour, à l'issue du service, chanta le "Pie Jesu". M. Paul Doyon touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils: M. Jacques-N. Jean-Marie et Paul Cartier; son gendre, M. J.-E. A. Collette; ses petits-fils, MM. Jacques Cartier, André Cartier, Georges-E. Cartier, Louis Cartier, J.-C. Déziel, Pierre, Paul, Renaud Cartier et P.-P. Déziel; ses neveux, MM. Jules Cartier, Eugène Le Noblet Duplessis; arrière-petits-fils, MM. Pierre, Michel, Jacques, Henri, Claude et Yves Brillon, Jean-Charles Déziel.

Dans le cortège on remarquait: le maire Camilien Houde, Me Édouard Masson, le juge Louis Boyer, Me Léon Bissonet, C.R., Me Roger Brossard, C.R., le colonel Jean Ducharme, M. le docteur Jean Frappier, le Dr J.-E. Bourget, Mes J.-W. Wenceslas et Yves Lévesque, notaires, le Dr Gaston Gosselin, Me J.-L. Dorais.

MM. Joseph Bourdon, Christian Verdon, Me Raymond Noël, Marc de Cotret, Jean de Grandpré, Bernard St-Aubin, Jacques Bédard, Paul Dorais, Paul Morin, J.-P. Bégin, Roland Bock, Lucien Dansereau, Germain Bock, R. Trudeau, Claude Melançon, Conrad St-Amant, Léon Leclaire, Lucien Gervais, Paul Viens, J.-Adélard et Horace Guay, Henri Crépeau, Joseph Boutin, Étienne et F.-B. Décarie, Georges Laverdure, Roland Lepage, R. Fortin, P. Gendron, Marcel Rinfret, Ph. Bouthillier, Léon Lortie, Alex. Brodeur, P. Parmentier, A. Dumont, J.-A. Robert, Albert Ménard, Léopold Choro-

ractions par lesquelles on promettrait aux salariés, à quelque catégorie qu'ils appartenissent, un haut niveau d'émancipation, et compromettent les aspirations des classes laborieuses vers l'établissement d'un standard de vie de la famille canadienne.

Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

quette, Armand Brodeur, J. Tremblay, I. Lapointe, Paul Bertrand, Ludger Lemieux, Ernest Simard, Camille Giroux, Fernand Favreau, J. Houle, J.-Alfred Huot, Rodolphe Valiquette, J.-L. Lafrenière, E. Bissette, Rodrigue Thibault, Alcide Bessette, Rolland Perreault, J.-P. Saulnier, I. Monast, Tancrède Marcil, Gaston Miquelon, L. Casaubon, L. Forté, A. Gagnon, Louis Gendron, Charles Hudon, V. Maisonneuve, R. Barry, Ed. Fortin, G.-C. Piché, Luc Chabot, Victor Barbeau, E. Lalonde, B. Baril, G. Vinet, Jacques Limoges, Y. Carignan, Emile Marcoux, J.-M. Poissant, G. Genest, André Genest, J.-O. Harel, J.-A. Gélinais, A. Jokisch, J. Beauchamp et autres.

Après le service le cortège se reforma pour se rendre à Ste-Madeleine, comté de St-Hyacinthe, où avait l'inhumation, un Libera fut chanté par M. le chanoine Auger, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe.

L'IATA félicite Air-Canada

A l'occasion du dixième anniversaire de naissance d'Air-Canada, hier, sir William Hildred, directeur général de l'Association internationale du transport aérien, a fait la déclaration suivante:

"Par l'entremise d'IATA, les lignes aériennes internationales du monde entier sont heureuses de saluer Air-Canada en ce dixième anniversaire de sa naissance. Au cours de cette décennie, Air-Canada a développé et exploité des services nationaux et internationaux offrant le maximum de confort, de sécurité et de régularité. Il a dû faire face à d'innombrables difficultés de température et de terrain, difficultés qu'il a réussi à surmonter. Au cours des années de guerre, cette compagnie a répondu du mieux possible aux besoins des nations alliées."

"En dépit des exigences de sa propre exploitation, Air-Canada a généreusement prêté les services de plusieurs membres de son personnel, y compris ceux de son président, aux organismes internationaux chargés de promouvoir un service sûr, régulier et économique dans le domaine du transport aérien mondial."

"Air-Canada ne peut se fixer un but meilleur pour les décennies à venir que celui d'atteindre dans l'avenir un aussi beau succès que celui obtenu au cours de ses dix premières années d'exploitation."

M. C.-E. Préfontaine chez les élèves du collège Saint-André

Saint-Césaire, 12 — Les élèves du collège commercial de Saint-Césaire, dirigé par les religieux de Ste-Croix, ont assisté ces jours derniers à un cours d'une nature spéciale et particulièrement pratique. M. Charles-Emile Préfontaine, président et directeur général de United Auto Parts Limited, Montréal, et ancien élève de cette institution, était en effet l'invité des religieux de Sainte-Croix et expliquait aux jeunes gens qui se préparent à entrer un jour dans le commerce quelques points sur lesquels ils doivent porter une attention particulière s'ils veulent un jour atteindre au succès. M. Préfontaine expliqua combien le développement de certaines qualités personnelles est à la base du succès dans les affaires. Il montra, par des exemples bien pratiques, comment chaque petit Canadien français a à venir dans le commerce du Canada tout entier.

La Servante de Dieu ELISABETH DE LA TRINITE (1880-1906)

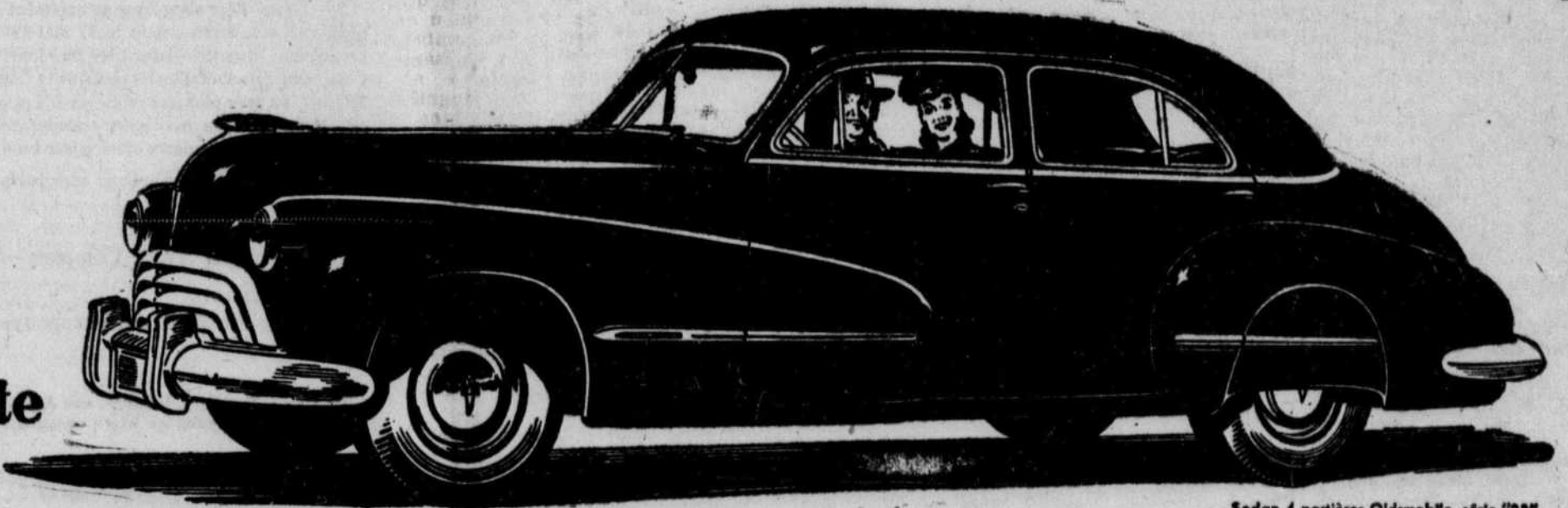
par le Carmel de Dijon

Cet ouvrage contient les Souvenirs d'une religieuse carmélite dont la vie "est une éclatante révélation au monde moderne, de la vraie source de toute fécondité surnaturelle."

On y trouve des Lettres, des Notes et un Journal écrits en un style délicieux de simplicité, de fraîcheur et de sérénité.

Volume de 485 pages. Au comptoir: \$3.00 Par la poste: \$3.15 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Olds... la voiture Elegante de l'automobiliste averti



Sedan 4 portières Oldsmobile, série "98"

L'OLDSMOBILE 1947

Elegante... Maniable

Trois lignes complètes au choix... et toutes offrent la commande hydraulique



*Facultative et coût additionnel



Sedan de club Oldsmobile, série "76" (ou "78")



Sedan 4 portières Oldsmobile, série "66" (ou "68")

Le propriétaire d'une Oldsmobile 1947 est un automobiliste averti. Il s'y connaît certainement en matière d'élégance, mais il fait aussi preuve de sagacité en fait de placement. Le nom Oldsmobile est synonyme de sûreté de fonctionnement et de qualité. La marche confortable qui résulte de la suspension quadrispirale et de la quadruple stabilisation est un autre avantage du placement que fait l'acheteur de cette voiture. Et il ne faudrait pas oublier l'incomparable facilité de conduite que réalise la commande hydraulique GM*—la seule commande à changer les vitesses automatique et à éliminer la pédale d'embrayage. Choisissez l'Oldsmobile "60" à bas prix (avec moteur six ou huit cylindres)—ou la "70" à prix populaire (avec choix de moteur également)—ou la luxueuse Custom Cruiser "98". Quel que soit votre choix... ce sera un choix sage!

La demande de nouvelles voitures est encore si considérable qu'il vous faudra peut-être attendre quelque temps avant de pouvoir prendre le volant de votre nouvelle Oldsmobile. Dans l'attente, ne négligez pas l'entretien de votre voiture actuelle. Plus elle est en bon état, plus vous êtes en sûreté... et plus sa valeur de reprise en compte sera considérable.

O-2477

DUVAL MOTORS LIMITED
3930, rue Sainte-Catherine est (Succursale 529, rue Jarry)
GUY DUROCHER INC.
Verdun, P.Q.

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LIMITED
2085, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal, P.Q.

LEDUC AUTOMOBILES LIMITED
3421, Avenue du Parc (près Sherbrooke) — Belair 2841
DES CHATEAUX AUTOS LTEE
4590, rue Saint-Denis

Irrégularité des cours sur le marché de N.-Y.

Reflets de la Bourse

Les cours américains ont affiché plus de fermeté durant la première partie de la séance aujourd'hui mais les liquidations ont paralysé toute avance parmi les valeurs dirigeantes. Après un début plutôt actif, l'allure s'est ralentie en deuxième heure et le ton est devenu irrégulier. Les achats de ce matin étaient attribuables en grande partie aux achats des opérateurs professionnels, ceux-ci se basant sur le fait que le marché est présentement favorable à une correction technique. La situation ouvrière en ce qui concerne les grèves ne s'améliore pas vite mais on conserve l'espoir que l'activité reprendra d'ici quelques jours dans l'industrie du téléphone. Quant à Lewis le jugement a été remis à la fin du présent mois et d'ici ce temps il devra montrer de bonnes dispositions ou payer l'amende en entier.

Le dollar canadien était à la hausse de 1-16 de point à un escompte de 6-58 pour cent par rapport au dollar américain. Le livre sterling est demeuré inchangé à \$4.02 7-8.

Le Curb de Montréal a été notifié par Cub Aircraft Corporation Limited que 5,000 actions ont été prises, à \$1.05 l'action, en vertu de l'accord optionnel daté du 7 mars 1947. Les actions en cours sont maintenant au nombre de 168,511, et il y en a 231,489 dans le trésor.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'à partir du 8 avril 1947 il y avait 7,933 actions privilégiées, 5 p.c., première priorité, en circulation.

Santiago Mines Limited notifie que 10,000 actions, à 30 cents l'action, ont été prises, en vertu de l'accord optionnel. Il y a 3,560,000 actions en cours, et 440,000 dans le trésor.

Les profits de Burns & Co. Ltd. se sont élevés à \$472,269 en 1946, soit l'équivalent de \$4.06 par action "A" et \$3.06 par action "B" à comparer à \$297,546 ou \$2.84 et \$1.84 l'année précédente.

Purdy Mica Mines Ltd. a eu un bénéfice de \$12,571 en 1946 en regard d'un déficit de \$42,843 l'année précédente.

Brallone Mines Limited a réalisé un profit de \$300,664 en 1946; après déductions diverses, le revenu net s'est élevé à \$197,148 ou 16 cents par action à comparer à \$178,689 ou 14 cents par action en 1945. En dépit de la suspension des travaux durant cinq mois par suite de la grève des mineurs, le rapport mentionne que les réserves de minerai ont été maintenues à peu près aux mêmes niveaux.

Les profits de Zellers Limited pour l'année 1946 se sont élevés à \$806,016, soit l'équivalent de \$3.97 par action ordinaire en regard de \$461,043 ou \$2.81 précédemment. Le volume de ventes a atteint \$13,893,301 soit une hausse de 15.3 pour cent sur l'année précédente et les profits bruts ont été de \$1,196,010. L'actif s'élève à \$2,118,297, soit légèrement plus que le double du passif exigible de \$992,497.

Robinson, Little & Company a réalisé des profits nets de \$87,831 en 1946 à comparer à \$66,753 l'année précédente, soit \$1.17 par action ordinaire. L'actif rapidement réalisable s'établit à \$791,980 et le passif exigible à \$251,019, d'où un fonds de roulement de \$540,961 à rapprocher de \$519,055 en 1945.

L'indice des prix des produits alimentaires a baissé de \$6.45 à \$6.41 durant la semaine terminée le 8 avril aux Etats-Unis, selon un rapport de Dun and Bradstreet.

Bourse de Montréal

Montréal, 11 (P.C.) — A l'ouverture du marché ce matin en place locale, les cours ont affiché peu de variations avec la fermeture du marché hier. Le groupe des papiers a enregistré des gains et des reculs fractionnaires et les industriels ont montré plus de fermeté tandis que l'action était nulle dans les mines d'or et les pétroles. Great Lakes a haussé de 1/4, Bathurst, de 1/4 et Abitibi, de 1/4, mais International Paper a reculé de 1/4, et Price Bros., Donnan et Consolidated ont perdu respectivement 1/4 de point.

Massey-Harris, Dominion Bridge et Canadian Industries ont affiché un peu de faiblesse dans les industriels ainsi que Seagrams dans les boissons. Snellgrove a haussé de 1/4 et B.A. a cédé de 1/4. Winnipeg s'est amélioré de 1/4 et Brazilian a perdu 1/4 dans les services publics.

Bourse de Toronto

Toronto, 11 (P.C.) — Le groupe des industriels a été plus achalandé ce matin sur le marché de Toronto tandis que les mines d'or paraissent délaissées. Bell Telephone a débuté avec un gain de 1/4 de point à 183 1/4, mais par la suite a perdu cette avance. Burns "B", Ford Motors, Great Lakes, Paper, Walkers et Loblaw ont enregistré des gains fractionnaires mais Canadian Food Products, priv., Fanny Farmer, Harding Carrels, Int. Petroleum, Massey-Harris et Int. Paper ont subi des pertes.

Dans le groupe des mines d'or, Lake Shore a reculé de 1/4 à 15, Springer Sturgeon a perdu 2 cents à 118 ainsi que El Sol à 30. Osisko toutefois a avancé de 2 cents à 139 et Elder a haussé de 1 cent à 111.

Marché des changes

Cours des changes entre banques à New-York:
Angleterre: livre stable 4/3
Suède: couronne 236/4
Brésil: cruzeiro 2783
Mexique: peso 134/4
Taux de la Commission du contrôle du change étranger:
Achats: 1/2
Ventes: 1/2
Sterling: 4/2
Américain: 1/2

70ème rapport annuel du Pacifique Canadien

Recettes en baisse de \$6,479,431 à \$31,614,162 en 1946 — Gain de \$1.53 par action ordinaire en regard de \$1.98 en 1945 — Le fonds de roulement atteint son plus haut niveau depuis 1929 à \$90,963,276 — Remarques de M. W. M. Neal, président

Le rapport annuel de l'exercice 1946 du Pacifique Canadien, qui sera soumis aux actionnaires lors de la 70e assemblée qui sera tenue le 7 juin, est envoyé ce matin à ces derniers. Son président, M. W. M. Neal, C.B.E., dans ses remarques aux actionnaires déclara en partie ce qui suit:

Au cours de l'année 1946, votre compagnie a profité d'excellentes occasions pour rétablir ses services interrompus pendant la guerre et perfectionner son système de transport. Cependant, en raison de la disproportion marquée entre les tarifs du service du transport et le coût de la main-d'œuvre et des matériaux, votre compagnie n'a pu obtenir le rendement normal auquel elle était en droit de s'attendre dans des conditions économiques aussi favorables. Bien que les recettes brutes de 1946 aient dépassé de 21 pour cent celles de 1945, la dernière année record de 1928, les recettes nettes accusent une baisse de 61 pour cent par rapport à celles de 1928 et ne représentent qu'un rendement de 1.6 pour cent sur le capital immobilisé du réseau, à rapprocher de 5 pour cent pour l'exercice précédent. Il faut se reporter aux années de crise, 1932 et 1933, où aux premiers temps de votre compagnie alors atteignant pas \$100 millions, pour constater des recettes nettes aussi faibles que celles réalisées en 1946; et jamais on n'a vu dans le passé un taux de rendement aussi bas sur le capital immobilisé.

Les tarifs

Les tarifs des marchandises au Canada, inférieurs à ceux imposés dans n'importe quel pays du Commonwealth, d'Europe ou d'Amérique, sont demeurés pratiquement au même niveau depuis plus de vingt ans. Au cours de cette longue période, les revenus du service des marchandises ont été touchés par votre compagnie se sont maintenus en moyenne à moins d'un cent par tonne de marchandises transportées sur une distance d'un mille. Par contre, le taux des salaires et le coût des matériaux n'ont cessé d'augmenter graduellement. Comme conséquence de cette hausse depuis 1939, les frais d'exploitation en 1946 ont excédé de \$57 millions ce qu'ils eussent été si les prix et les salaires étaient demeurés au niveau de 1939. Vu que cette situation risquait fort d'empêcher les chemins de fer de continuer à dispenser un service de transport moderne et efficace, votre Compagnie a présenté aux autorités compétentes, de concert avec les autres entreprises ferroviaires du Canada, une requête à l'effet de pratiquer une hausse générale de 30 pour cent dans les tarifs des marchandises, sauf certaines exceptions.

Bénéfices moins élevés

Pour la sixième année consécutive, les frais fixes se sont contractés par suite d'une réduction de \$1,059,016 par rapport à 1945. On observe une amélioration de \$7,672,837 dans les revenus de placements et les recettes provenant de la flotte océanique et d'autres services auxiliaires. Après déduction du dividende de quatre pour cent sur les actions de priorité, les bénéfices de toute nature s'élevaient à \$1.53 par action ordinaire, à rapprocher de \$1.98 en 1945 et \$2.21 en 1944.

Comparaisons d'ensemble

	1946	1945
Recettes brutes	292,495,828	318,109,358
Frais d'exploitation	271,632,778	280,055,024
Recettes nettes	20,863,050	38,054,334
Autres revenus	22,779,794	15,106,957
Frais fixes	18,488,113	19,547,129
Revenu net	25,154,731	38,614,162
Dividendes	21,307,682	21,781,500
Solde disponible pour modifications et autres besoins de la cie	3,827,049	6,832,662
Rapp. des frais d'exploitation aux recettes brutes	92.87%	88.59%
Sal. imp. aux frais d'exploitation	140,874,155	133,592,959
Moyenne du salaire annuel par employé	2,302	2,168
Moy. sal. horaire	90c	85c

— Soit 4% sur les actions de priorité et 5% sur les actions ordinaires dont 3% déclaré après la fermeture de l'exercice.

Exploitation du réseau

Les recettes brutes de l'année 1946 marquent une diminution de \$23,613,530 par rapport à celles de 1945, soit de 7.5%. Ces recettes brutes n'ont déjà été dépassées que trois fois, soit en 1943, 1944 et 1945. Les recettes du service des marchandises atteignent un total de \$218,559,608, soit 75% des recettes brutes. Elles sont inférieures de \$9,156,878, soit de 4.0%, à celles de 1945.

Le volume du transport des marchandises payantes atteint au total 23,479 millions de tonnes-milles, une diminution de 3,772 millions par rapport à 1945. Le revenu moyen perçu pour transporter une tonne sur une distance d'un mille a été de 0.93c, à rapprocher de 0.85c l'année dernière.

Le mouvement du parcours a diminué de 40.3 milles. Ces deux changements sont principalement attribuables à la régression du transport des céréales.

Les recettes du service des voyageurs se chiffrent par \$45,380,645, soit 15.5% des recettes brutes, ce qui représente par rapport à 1945 une baisse de \$11,473,652 ou 20.2%. Cette chute prononcée dans les revenus doit être surtout imputée à la disparition des mouvements de troupes.

Les impôts ferroviaires courus atteignent \$16,877,264, soit \$13,000,000 affectés à la provision pour l'impôt fédéral sur le revenu et les excédents de bénéfices, ce qui représente \$5,200,000 de moins qu'en 1945.

Les recettes nettes se chiffrent

par \$20,863,050, soit une diminution de \$15,211,284 ou 42.2% par rapport à 1945. Elles ne représentent que 7% du total des recettes totales à rapprocher de 11 p.c. en 1945, 14 p.c. en 1944 et une moyenne de 18 p.c. pour les dix années antérieures à la guerre.

Autres revenus

Les autres revenus s'élevaient à \$22,779,794, soit un accroissement de \$7,672,837.

Les recettes nettes des flottes océaniques et côtières accusent une augmentation de \$2,139,299, attribuable notamment au supplément de recettes provenant de la mise en service au cours de l'année de cinq nouveaux navires du type Beaver.

Bien que les recettes nettes de vos hôtels aient touché en 1945 le plus haut sommet encore atteint, celles de 1946 les dépassent de \$383,800.

Revenu net et dividendes

Le revenu net de l'exercice s'établit à \$25,154,731, dont \$21,307,682 ont été distribués en dividendes. Ceux-ci comprennent deux dividendes des semestres de 2 pour cent chacun sur les actions de priorité, un dividende de 2 pour cent sur les actions ordinaires payé le 1er octobre 1946 et un autre de 3 pour cent payable le 31 mars 1947. Au moment de la déclaration de ce dernier dividende, vos administrateurs ont fait des commentaires qui se terminaient ainsi:

"Les administrateurs jugent à propos de souligner le fait que ce dividende de trois pour cent, qui porte à cinq pour cent le dividende total réparti à même les résultats de l'année 1946, n'a été rendu possible qu'en raison de l'augmentation considérable des revenus de placements et des recettes de la flotte océanique. En dépit d'une réduction appréciable des frais fixes, le revenu net de l'exercice s'est néanmoins contracté de beaucoup par suite de la répercussion des augmentations en 1946 et de la hausse du coût des matériaux et fournitures. Le paiement d'un dividende de cinq pour cent pour l'exercice aurait été chose impossible sans l'appoint des revenus de placements et de la flotte. Les administrateurs désirent ajouter qu'à l'avenir la répartition de dividendes dépendra nécessairement d'une amélioration sensible des revenus du réseau."

Bilan

A la fin de l'année, le total de l'actif atteint \$1,622,445,668, soit une augmentation de \$16,550,036 au cours de l'exercice. L'augmentation nette au chapitre des immobilisations est de \$31,459,345, dont les détails apparaissent dans une annexe du bilan.

A la fin de l'exercice, les disponibilités atteignent \$139,681,085 et les exigibilités représentent \$48,717,809. Les salaires courus à payer comportent un montant de \$6,342,322 relatif à la partie rétroactive des augmentations de salaires, laquelle a été payée le 13 janvier 1947.

Finances

En février, conformément aux stipulations du bail relatif aux obligations sur le matériel à 3%, série F, 1943, le montant total du principal payé a été rattaché par anticipation. Une nouvelle émission d'obligations sur le matériel, désignée sous la série F, 1943 (Remboursement) a été effectuée à dater du 1er février 1946 pour un montant principal de \$12,600,000. Les certificats émis échoient semestriellement par tranches égales depuis le 1er août 1946 jusqu'au 1er février 1953 inclusivement, sont payables en monnaie américaine et portent intérêt au taux de 1 3/5% par année.

En juin, conformément aux stipulations du bail relatif aux obligations sur le matériel à 2 1/2%, série G, 1944, le montant total du principal payé a été rattaché par anticipation. Une nouvelle émission d'obligations sur le matériel, désignée sous la série G, 1944 (Remboursement) a été effectuée à dater du 1er juin 1946 pour un montant principal de \$19,500,000, les certificats émis échoient semestriellement par tranches égales depuis le 1er décembre 1946 jusqu'au 1er décembre 1953 inclusivement, sont payables en monnaie américaine et portent intérêt au taux de 1 1/2% par année.

Administration

Vos administrateurs annoncent avec un vif regret le décès, survenu au cours de l'année, de deux membres du conseil: M. Morris W. Wilson, C.M.G., en mai, et M. Aimé Geoffroy, c.r., en octobre.

M. Louis L. Lang a été nommé administrateur pour remplacer feu M. Selwyn G. Blaylock et M. George A. Walker, c.r., vice-président de votre compagnie, a été nommé membre du conseil pour succéder à M. Morris W. Wilson, C.M.G. L'hon. F. Philippe Brault, C.B.E., c.r., a été choisi administrateur en remplacement de M. Aimé Geoffroy, c.r.

M. George A. Walker, c.r., et M. Ph. Charles A. Dunning, C.P., ont été nommés membres du comité exécutif pour succéder respectivement à M. D. C. Coleman, C.M.G., démissionnaire, et à M. Aimé Geoffroy, c.r., décédé.

Après la clôture de l'exercice, M. D'Alton C. Coleman, C.M.B., chairman et président de votre compagnie, exprima le désir d'abandonner ses fonctions à partir du 1er février 1947. C'est avec regret qu'on accéda à sa demande. M. Coleman démissionna, à la date mentionnée, comme membre du comité exécutif;

cependant, vos administrateurs lui sont reconnaissants d'avoir accepté de continuer à siéger au conseil d'administration.

M. W. M. Neal, C.B.E., vice-président de votre Compagnie et membre du conseil d'administration et du comité exécutif, a été élu chairman et président à compter du 1er février 1947.

Les administrateurs dont les noms suivent verront leur mandat se terminer lors de la prochaine assemblée annuelle. Ils sont rééligibles: MM. Edwin G. Baker, Louis L. Lang, Howard P. Robinson, Robert G. Stanley.

Bourse de New-York

New-York, 11 (A.P.) — Les avances fractionnaires prédominaient sur la liste ce matin sur le marché de New-York, mais les valeurs dirigeantes affichaient toutefois de la lourdeur et les cours manifestaient peu d'activité. American Smelting, Goodyear, Phelps Dodge, Radio Corporation, Southern Pacific et Sears Roebuck ont enregistré de modestes gains, mais à la baisse étaient American Telephone, Bethlehem, Air Reduction, Republic Steel, General Motors et Youngstown Sheet.

Chargements ferroviaires en baisse

Les chargements de wagons sur les chemins de fer canadiens durant la semaine terminée le 29 mars déclinent à 70,203, de 72,486 la semaine précédente, mais augmentent légèrement auprès du total de 69,480 l'an dernier, annonce le Bureau fédéral de la statistique. Le grain tombe de 6,981 wagons en 1946 à 6,060; le bétail de 2,375 wagons à 1,851; le charbon, de 4,934 wagons à 3,526; les expéditions diverses, de 5,780 à 5,467. Les augmentations marquées sont les suivantes: autres produits des mines, de 710 à 1,218 wagons; pulpe et bois, de 3,420 à 4,131; bois d'œuvre, de 2,825 à 3,311; le bois à pulpe et le papier, de 4,049 à 4,702.

Dividendes déclarés

Banque Royale du Canada, 20 cents par action, payable le 2 juin aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Butterfly Hosiery Company Limited, 35 cents par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.
Mount Royal Rice Mills, Ltd., 12 1-2 cents par action, payable le 30 avril, aux actionnaires inscrits le 15 avril.
La Compagnie de Papier Rolland, Ltée, 15 cents par action, payable le 15 mai, aux actionnaires inscrits le 1er mai.
Anglo Canadian Oil Company Ltd., 5 cents par action, payable le 14 mai, aux actionnaires inscrits le 23 avril.

Les obligations

	Offre	Demande
Dom. du Canada 3% 1951	105	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1952	103 1/2	103 1/2
Dom. du Canada 3% 1954	106	106 1/2
Dom. du Canada 3% 1955	104 1/2	105
Dom. du Canada 3% 1956	105 1/2	106
Dom. du Canada 3% 1957	104 1/2	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1959	104 1/2	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1960	104 1/2	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1962	104 1/2	105 1/2
Prov. de Québec 3% 1959	104 1/2	105 1/2
Prov. de Québec 3% 1960	104 1/2	105 1/2
Prov. de Québec 3% 1963	105 1/2	107 1/2
Prov. de Québec 3% 1965	106 1/2	108 1/2
Prov. de Québec 3% 1966	107 1/2	109 1/2
Prov. de Québec 3% 1968	108 1/2	110 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1949	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1950	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1951	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1952	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1953	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1954	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1955	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1956	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1957	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1958	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1959	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1960	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1961	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1962	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1963	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1964	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1965	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1966	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1967	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1968	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1969	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1970	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1971	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1972	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1973	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1974	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1975	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1976	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1977	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1978	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1979	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1980	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1981	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1982	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1983	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1984	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1985	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1986	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1987	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1988	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1989	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1990	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1991	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1992	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1993	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1994	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1995	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1996	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1997	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1998	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 1999	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2000	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2001	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2002	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2003	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2004	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2005	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2006	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2007	101 1/2	102 1/2
Cité de Montréal 4 1/2% 2008	101	

Le Canadien est blanchi à son tour -- Punition de match à Richard

Les Leafs de Toronto remportent les honneurs de la deuxième joute en triomphant du Canadien 4 à 0

Tous les points des Torontois ont été enregistrés alors que des joueurs du Bleu Blanc Rouge étaient au pénitencier — Les joueurs visiteurs ont constamment provoqué les champions de Dick Irvin et ces derniers ont pris sur eux de se faire justice — Dix-sept punitions ont été infligées au cours de cette rencontre disputée hier au Forum

Les deux clubs sur un pied d'égalité

Les deux rivaux ont maintenant chacun une victoire à leur crédit dans la classique du hockey professionnel — La prochaine joute aura lieu à Toronto samedi soir et la quatrième au même endroit mardi prochain

(par Pierre LAPORTE)

Les Leafs de Toronto sont sortis victorieux hier soir d'une des parties de hockey les plus brutales, les plus mouvementées de la saison. Turk Broda, le gardien de buts des Torontois, a remis à Bill Durnan la monnaie de sa pièce en blanchissant le Canadien, au compte de 4 à 0. Disons immédiatement que les champions de la Ligue Nationale ont joué à court d'un homme pendant au moins la moitié de la partie, car Maurice Richard, à lui seul, a reçu une punition majeure de 5 minutes pour avoir blessé Vic Lynn et une autre punition de vingt minutes pour avoir infligé semblable traitement à un autre adversaire, Bill Eziniki. Richard les a tous les deux frappés au visage avec son bâton. Le sang a coulé dans les deux cas et Chadwick a cru devoir bannir Richard pour le reste de la joute après la deuxième offense et imposer à son club une punition de vingt minutes.

Si l'on ajoute à cela les cinq autres punitions mineures imposées aux joueurs du Canadien, cela leur fait, en une seule partie, le formidable total de 35 minutes de pénitencier, alors que toute la joute ne dure que 60 minutes.

Dans la première minute de jeu le Canadien semblait parfaitement dans son assiette. Il avait envahi la zone de Toronto, mais malheureusement Broda décroché une punition assez douteuse, après seulement 1 minute et 10 secondes de jeu. Le club adversaire en a profité pour prendre une avance de deux points.

Cela a été en réalité la fin de la partie pour le Canadien, qui n'a été par la suite que l'ombre de lui-même. Les punitions se sont succédées, les joueurs des deux clubs cherchant d'avantage à se bousculer qu'à jouer du hockey et la "mode" était aux bâtons très élevés. Il était apparent que les joueurs de Toronto, certains d'entre eux au moins, s'étaient donné pour mission de provoquer les Canadiens, de les mettre hors d'eux-mêmes, pour qu'ils s'attirent des punitions par leurs ripostes. Eziniki a été le principal "héros" de cette stratégie douteuse et c'est lui qui est directement responsable de l'incartade de Maurice Richard. A deux reprises au moins, Eziniki, un joueur dangereux s'il en est un, a délibérément assailli Richard, sous l'œil paternel de Chadwick. Ceux qui connaissent Richard savent très bien qu'il n'est pas homme à se laisser bousculer sans mot dire, surtout quand l'arbitre lui refuse la protection à laquelle a droit tout joueur de hockey. Il a donc cru bon de se faire justice lui-même et deux joueurs, Lynn et Eziniki, ont été victimes de son bâton. Le premier a une entaille de cinq pouces au-dessus de l'œil gauche et le deuxième a une large blessure au cuir chevelu.

Inutile d'ajouter que nous n'approuvons pas le geste de Richard. Mais nous prétendons que si Chadwick, qui a par ailleurs bien arbitré, avait puni Eziniki comme il le méritait, il aurait évité cette regrettable effusion de sang et Richard ne serait pas aujourd'hui menacé d'une suspension et d'une amende de \$100.

Le compte final a donc été de 4 à 0. Inutile de nous payer de mots; le Canadien a perdu la partie et il méritait de se faire battre. On s'explique difficilement, par exemple, que les visiteurs aient compté deux fois pendant la première punition de Broda. C'est une chose qui ne s'est pas produite une seule fois de la saison pour le Canadien. La défense a fléchi complètement et ce fut véritablement la dérouille du club.

LA PARTIE

Partie intéressante hier soir? Non! Tous ceux qui vont au Forum pour voir du hockey; tous les amateurs qui préfèrent le hockey à la brutalité ont été déçus. Il y eu de violents coups d'épaules et des bousculades, mais de hockey à peu près point. Il suffit de mentionner que Chadwick a dû décerner 17 punitions pour se rendre compte du calibre de jeu. A un certain moment il y avait cinq joueurs en même temps au banc du pénitencier.

Le Toronto a compté ses deux premiers points alors que Broda purgeait une punition. Kennedy a obtenu le premier, avec l'aide de Lynn et de Barliko, tandis que Lynn a compté le deuxième, aidé de Kennedy. Ces deux buts ont été comptés en exactement 24 secondes.

Pendant cette première période Eziniki a fait des siennes, mais Chadwick a semblé ne rien voir. Richard a été la principale victime, ce qui n'a pas manqué d'exaspérer notre brillant compte. Au début de la deuxième période la "tactique" Eziniki a porté ses premiers fruits et Richard a violemment frappé Vic Lynn qui tentait de le retenir. Richard a écopé d'une majeure et l'on dû transporter Lynn hors de la glace, à demi-inconscient.

Avant la fin de cette période Richard est de nouveau sorti de son caractère et c'est Eziniki qui a payé les pots cassés cette fois. Mais Chad-

wick a sévi, Richard a attrapé une punition de match pour mauvaise conduite, en plus d'une punition de vingt minutes pour son club.

Pendant la première absence de Richard, Gaye Stewart a compté le troisième point du Toronto, avec l'aide de Metz et de Barliko. Enfin, c'est Gus Watson qui a terminé le pointage. Il a scoté le dernier point de son club, avec l'aide de Mortson, après 11 minutes et 55 secondes de jeu dans la dernière période.

Les Canadiens ont joué pendant vingt minutes avec quatre hommes et c'est pendant cette période qu'ils ont fait meilleure figure. Ils ont constamment dominé le jeu et Broda seul les a empêchés de compter.

A TORONTO

Les deux clubs prennent aujourd'hui le train pour Toronto. Les deux prochaines parties auront lieu demain soir et mardi prochain. L'on s'attend à du jeu très rude, surtout après les événements d'hier soir.

TORONTO — Buts, Broda; défenses, Boesh, Barliko; centre, Kennedy; ailes, Meeker, Lynn; subs, Mortson, Thomson, D. Metz, Apps, Stewart, Stanowski, Watson, Poile, Eziniki, Klukay, Bell.

CANADIENS — Buts, Durnan; défenses, Bouchard, Lamoureux; centre, Macey; ailes, Peters, Chamberlain; subs, Allen, Mackay, Filion, Harmon, Léger, Eddolls, O'Connor, Richard, Blake, Reay, Perras.

Arbitres: Bill Chadwick, S. Babcock (New-York), et Mush March (Chicago).

SOMMAIRE

Première période

1-Toronto, Kennedy (Lynn, Barliko) 1.12
2-Toronto, Lynn (Kennedy) 1.36
Punitions: Bouchard, Mortson, Barliko.

Deuxième période

3-Toronto, Stewart (D. Metz, Barliko) 6.37
Punitions: Barliko, Richard (maître), Bouchard, Eziniki (2), Léger, Meeker, Richard, D. Metz.

Troisième période

4-Toronto, Watson (Mortson) 11.55
Punitions: Eziniki, Allen (2), Boesh, Mortson.

Dans le monde du baseball

Les joutes d'exhibition disputées hier par les clubs des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

A Charlotte: Washington (A) 000001001-2 6 1
Philadelphie (N) 00011020x-4 12 0
Scarborough et Evans; Rowe, Donnelly et Padgett, Hemsley.

A Nashville: St-Louis (A) 100001000-2 7 0
Pittsburgh (N) 00000320x-5 11 0
Fanning, Kinder et Moss, Early; Bahr et Salkheli.

A Atlanta: Détroit (A) 100010000-2 7 3
Atlanta (S) 00000210x-3 8 3
Trotter et Riebe; West, Miston et Dozier, Hinesy.

Boston (N) 2000200-4 7 3
U. S. (N. A.) 1010011-4 9 2
Mulligan, Roser et Brady; Rensberger et Duquette.

A Danville: Cleveland (A) 000040000-4 9 1
New-York (N) 14000222x-11 11 2
Feller et Lopez; Jansen et Cooper.

A Roanoke: Cincinnati (N) 000004010-5 7 0
Boston (A) 000000000-0 7 2
Blackwell et Lamano; Klinger, Wilmar, Zuber et Parrie.

Les compteurs de la série

	B. A.	Pts	en
x Richard, Canadien	4	5	24
R. Conacher, Detroit	4	4	8
Reay, Canadien	6	1	12
Taylor, Detroit	1	5	6
N. Metz, Toronto	4	2	6
Kennedy, Toronto	2	4	6
Blake, Canadien	2	3	5
Léger, Canadien	0	5	6
Quilly, Canadien	3	2	5
G. Stewart, Toronto	2	3	5
Apps, Toronto	4	0	4
K. Reardon, Canad.	1	3	13
Chamberlain, Canad.	1	3	13
Allen, Canadien	1	3	4
Bruneau, Detroit	1	3	4
Lindsay, Detroit	2	2	10
D. Metz, Toronto	2	2	4

x-Punition de match.
CLASSEMENT
FINALE (4 de 7)

	G. P.	P. C.
Canadien	1	6
Toronto	1	4

SEM-FINALE (4 de 7)

	G. P.	P. C.
Canadien	4	16
Boston	1	4
Toronto	4	18
Detroit	1	4

Robinson est engagé par le club Brooklyn

Jackie Robinson, qui a été reconnu comme le meilleur joueur de 2e but et comme le meilleur frappeur de la Ligue Internationale l'an dernier, a appris hier qu'il allait s'aligner avec les Dodgers de Brooklyn, de la Ligue Nationale, et le joueur négro a été invité à apposer sa signature à un contrat qui lui a été présenté par Branch Rickey, président du Brooklyn, et Jackie a réalisé le rêve de sa vie et il est le premier joueur négro à faire partie d'un club de ligue majeure.

La direction des Dodgers a annoncé au cours de la partie d'exhibition d'hier contre les Royals de Montréal, que Robinson avait été acheté du club montréalais après une entente avec le président Hector Racine, mais aucun autre détail n'a été donné.

Branch Rickey a déclaré que Léo Durocher, l'ex-gérant des Dodgers, avait sa suspension d'un an par le haut commissaire du baseball, A. B. Chandler, a recommandé, après avoir vu le noir à l'œuvre, durant l'entraînement du printemps, de le faire jouer pour le Brooklyn. Le président des Dodgers affirme que les trois instructeurs du club, ainsi que Clay Hopper, gérant des Royals de Montréal, valent un grand honneur pour promouvoir Jackie Robinson au club majeur, avant-hier.

Le président du club ajoutait aussi "qu'il est difficile pour moi de croire que M. Chandler insistera pour que Durocher subisse son châtiment". Rickey n'a pas voulu dire autre chose au sujet du rapport de Chandler, sauf pour affirmer qu'il n'a pas demandé au haut commissaire de reconsidérer le cas de son ex-gérant.

En réponse aux questions qu'on lui posait, Rickey admit que la position de gérant du Brooklyn pourrait retomber à l'un des trois instructeurs actuels du club, ou à un étranger. La seule affirmation du président au sujet du futur gérant a été d'affirmer que le gérant ne sera pas un joueur actuel de l'équipe.

Robinson a signé un contrat pour Montréal le 23 octobre 1945 et devenait le premier joueur de couleur dans le baseball moderne organisé. Le printemps dernier, Jackie Robinson ne fit pas fureur à l'entraînement, mais dès le jour d'ouverture de la saison contre le Jersey City il réussit un circuit et trois autres coups sûrs. Il termina la saison de 1945 avec une moyenne de .349 pour obtenir la plus haute moyenne jamais réalisée par un joueur des Royals de Montréal. Il vola 40 buts pour finir en seconde position dans ce domaine et son club gagna le titre de champion de la Ligue Internationale. En plus de remporter les séries éliminatoires de la Ligue Internationale pour le Coupe de Gouverneurs, les Royals de Montréal continuèrent leur marche triomphale pour remporter les petites séries mondiales contre le Louisville en 4 parties contre 2. Jackie Robinson, occupant le poste de deuxième but jouait 119 parties et ne commettait que 11 erreurs, dont 10 au second but, pour remporter les honneurs défensifs de la ligue. Dans cette position, avec une moyenne de .985 pour la saison.

Dans toutes les villes qui ont un club représentatif dans la ligue internationale, Jackie Robinson logea au même hôtel que ses coéquipiers, sauf à Baltimore. Dans cette ville, il demeura chez des amis, et certains hôteliers lui demandèrent de ne pas se tenir trop en vue dans l'édifice.

Eliminatoires des Golden Gloves

La dernière séance éliminatoire en vue des championnats des Golden Gloves eut lieu hier soir à la palestra du National et les représentants de l'association de la rue Cherrier ont fait bonne figure pour que quatre combats ont été gagnés par des pugilistes du National.

Les semi-finales commenceront demain soir au gymnase Sir Arthur Currie et les meilleurs pugilistes amateurs de la province participeront à ce concours annuel.

Voici les résultats obtenus hier soir:

100 livres — Baston Boulette, du Québec A, obtient la décision sur Gerald Brisebois, Iverley C.C. Gérard Desrosiers, Junior, Optimist Club, bat André Massicotte, de Grand-Mère, hors de combat technique à la 2ème ronde.

112 livres — Jackie Hughes, de l'Ukrainian Y.C., bat Auguste Savard, de Québec.

126 livres — Ernest Saint-Jean, du Saint Anthony's, bat Fernand Drouin, de Québec; Roland Labbé, National, bat Alex Lewis, Fils d'Italie.

135 livres — Hughie McGlynn, Terminal Park Y.M.C.A., bat Martin Keenan, East End B.C.; Bunny Matthews, Holy Cross B.C., bat Aldo Delbello, Fils d'Italie.

147 livres — Lucien Allard, National, bat Réal Bessereault. Trois-Rivières, H.C. 1ère ronde; Henri Bouchard, Griffintown, bat Jack Béliveau, T-Rivières; Joe McNab, 79e Batterie, bat Nick Cicaleo, Montréal High; James Mayer, 79e Batterie, bat Jimmy Delfosse, Univ. Settlement.

160 livres — Mike Sobal, 79e Batterie, bat Kenny Campbell, East End, H.C. 1ère ronde.

175 livres — Edward Pownall, East End, gagne par défaut contre Norm Jones, 79e Batterie; Eddie Ross, Iverley, bat Léo Ouellette, de Verdun, H.C. 2ème ronde.

118 livres — Eugène Mainville, National, bat Maurice Girard, N.D. G., H.C. 2ème ronde; Eddie Dwyer, 79e Batterie, bat Roy Keenan, East End B.C.

126 livres — Jean-Paul Labrosse, National, bat Eddie Masanotti, du Holy Cross.

Le championnat de ballon au panier

Les championnes d'Ontario, les Montgomery Maids, rencontreront

Le Montréal a eu raison du Brooklyn

Brooklyn, 11 — Les Royals de Montréal, de la Ligue Internationale de baseball, ont triomphé des Dodgers de Brooklyn, hier après-midi, au Parc Ebbetts, dans la dernière joute d'exhibition entre ces deux équipes de Branch Rickey, et c'est par le résultat de 4 à 3 que les protégés de Clay Hopper ont vaincu leurs adversaires après une lutte intéressante et contestée.

Les Royals ont pu s'assurer la victoire grâce à une magnifique ralliement à la quatrième manche alors que les représentants de la Ligue Internationale comptèrent tous leurs points sur des coups de circuit de Don Lund et de Al Campanella alors qu'en chaque occasion il y avait un coureur sur les buts.

Jouant sa dernière partie pour le Royal, puisque sa promotion avec les Dodgers fut annoncée vers le milieu de la partie, Jackie Robinson n'a frappé aucun coup sûr en 4 présences au marbre. Il bénéficia toutefois d'un but sur balles.

Couvrant le 1er but, Robinson a accepté 7 chances sans erreur. Snider a dirigé l'attaque des Dodgers avec un triple et un simple, Palica, un jeune lanceur droitier âgé de 19 ans seulement, a été le lanceur gagnant, tandis que le vétéran Banta a été déblité de l'échec. Dans ces joutes d'avant-saison, les Dodgers ont remporté 10 fois la victoire et connu un seul verdict nul. Cette victoire du Royal était leur première de la série. Les autres parties de cette série furent disputées à La Havane, où se sont entraînés les Royals et les Dodgers.

Léo Durocher, gérant des Dodgers de Brooklyn, qui a été suspendu pour la saison 1947, mercredi, par A. B. Chandler, a réuni tous les joueurs avant la partie Royal-Brooklyn disputée, hier, à Ebbetts Field. Il a quitté le terrain quelques minutes avant la joute.

"Vous êtes un bon groupe de sportifs avec lesquels il est plaisant de travailler, a déclaré Durocher au début de son discours d'adieu. Je ne sais pas encore qui sera mon successeur, mais chose certaine vous devez avoir confiance en Branch Rickey, car il est celui qui aime protéger les joueurs. Jamais Rickey ne m'a refusé une demande concernant un bnfait pouvant être utile à un joueur", a dit en terminant Léo. Plus tard, Durocher a mentionné aux différents rédacteurs sportifs qu'il interrogeait, qu'il avait déjà été approché pour travailler à la radio ou encore pour faire du cinéma.

Il a toutefois déclaré qu'il demeurerait à New-York durant une couple de semaines avant de partir pour la Côte du Pacifique.

MONTREAL

	Ab	Pts	Cs	R.	A.	E.
Welaj, a.c.	3	0	0	2	1	1
Robinson, lb.	3	0	0	7	0	0
Jorgensen, 3b.	4	0	1	0	1	0
Lund, c.d.	3	1	1	0	0	0
Naylor, c.c.	3	1	1	3	0	0
Pluss, e.g.	2	0	1	1	1	0
Campanis, 2b.	4	1	1	3	3	0
Sandlock, rec.	2	0	0	7	0	0
Campanella, rec.	1	0	0	3	1	0
Palica, lanc.	2	0	1	0	0	0
xShuba	1	0	0	0	3	0
Banta, lanc.	1	0	0	0	0	0

Totaux . . . 29 4 6 27 10 1

x-Frappa pour Palica à la 7e manche.

BROOKLYN

	Ab	Pts	Cs	R.	A.	E.
Stanky, 2b.	3	0	0	3	2	0
Mauch, 2b.	2	0	0	0	2	0
Lavagetto, 3b.	2	0	0	8	1	0
Rojek, 3b.	1	1	0	1	0	0
Hermanski, c.g.	5	0	2	5	0	0
Walker, c.d.	2	1	1	1	0	0
Woyt, c.d.	1	0	0	0	0	0
Snider, c.c.	1	0	0	0	0	0
Stevens, lb.	0	0	0	0	0	0
zzTatum	0	0	0	0	0	0
Schultz, lb.	0	0	0	0	0	0
Miksis, a.c.	2	0	0	3	3	0
Bragan, rec.	3	0	2	2	0	0
zzReiser	0	0	0	0	0	0
Anderson, rec.	0	0	0	1	0	0
Branca, lanc.	2	0	0	0	2	0
xWhitman	1	0	0	0	0	0
Behrman, lanc.	0	0	0	0	0	0
zzzzVaughan	1	0	1	0	0	0
Minner, lanc.	0	0	0	0	1	1

Totaux . . . 30 3 6 27 13 1

zz-Frappa pour Branca à la 7e manche.

zz-Courut pour Stevens à la 8e manche.

zz-Frappa pour Bragan à la 8e manche.

zzzz-Frappa pour Behrman à la 8e manche.

Montréal . . . 000400000-4

Brooklyn . . . 000200100-3

Sommaire: Points produits par

Lund 2, Campanis 2, Snider, Hermanski. Deux-buts: Hermanski 2, Snider, Jorgensen. Circuits: Lund, Campanis. Sacrifices: Miksis, Pluss.

Double-jours: Lavagetto à Miksis; Mauch à Miksis à Stevens; Banta à Campanella à Robinson. Laissés sur les buts: Montréal 5; Brooklyn 10.

Buts sur balles de Palica 4; Branca 6; Banta 4. Retirés au bâton, par

Palica 6; Branca 2; Banta 3; Minner 1. Coups sûrs, sur balles de Palica, 4 en 6 manches; Banta, 2 en 3 manches; Branca, 4 en 7 manches; Behrman, 1 en 1 manche; Minner, 1 en 1 manche. Lanceur gagnant: 1 en 1 manche. Lanceur perdant: Branca. Arbitres: Tabachi et Goetz. Temps 2:20. Assistance: 14,282.

demain soir, au gymnase de la Palestre Nationale, les Paulettes, de Montréal, championnes de la province de Québec, dans une partie de ballon au panier pour le championnat sénior de l'Est du Canada.

Cette joute aura lieu à 8 h. La puissante équipe d'Ontario a remporté pour la deuxième année consécutive le championnat de cette province et sera une redoutable adversaire pour les "Paulettes", qui comptent pourtant d'excellentes joueuses.

Avant cette joute le National intermédiaire jouera une partie d'exhibition avec le Québec; cette partie est édulcée pour 7h. 45 précises. Le National recevra le trophée "Leblanc" avant la joute.

Le Pittsburgh perd par 3 à 0 contre Hershey

Hershey, 11 — Les Ours de Hershey, qui bataillaient courageusement afin d'éviter l'élimination dans la série pour la Coupe Calder, ont pu améliorer leurs chances hier soir alors qu'ils triomphèrent des Hornets de Pittsburgh par le résultat de 3 à 0 dans la cinquième partie de la série qui est de 4 de 7.

C'était la deuxième victoire du club local car après avoir gagné la joute initiale le club Hershey s'est vu vaincre trois fois de suite par ses rivaux, mais hier soir les Ours ont affiché une supériorité sur les visiteurs et, du commencement à la fin, ils ont eu le dessus malgré l'effort combatif des Hornets.

Les Hornets menent par trois victoires contre deux défaites et la prochaine rencontre aura lieu samedi soir à Pittsburgh. Une victoire pour les Hornets mettrait fin à la série et le Pittsburgh serait reconnu comme champion du circuit Podoloff et détenteur du trophée Frank Calder.

Pres de neuf mille personnes ont été témoins de la partie d'hier et les admirateurs des Ours ont fait une ovation à leurs favoris lorsque ceux-ci quittèrent la glace à l'expiration des 60 minutes réglementaires avec les honneurs de la victoire.

Babando a donné le premier but au club local en prenant Bastien en défaut moins de 6 minutes avant la fin de la manche initiale puis Herb Cain, un ancien joueur du Montréal et des Bruins de la Ligue Nationale, enregistra le deuxième but pendant que Mario rendait le triomphe plus complet en plaçant la rondelle dans les filets des visiteurs pour le 3ème point de la partie.

Alignement des équipes: PITTSBURGH: Bastien; Morris, Dickens; Wilson; Hill et Benson; Kemp, Backor, Hamilton, Bodnar, Hillier, Taylor, Lemieux, Sloan, O'Flaherty et Langel.

HERSHEY: Henry; Branigan et Pratt; Grossi; Grossi et Gaudreault; Slobodan, Mario, Bruce, Buller, Cain, Ronty, Babando, Piersen, Herchenratt et Rozzini.

Arbitres: McVeigh et Keeling.

Première période

1. Hershey, Babando . . . 14.28

Punitions: Branigan, Hill, Gaudreault, Morris, Pratt, Wilson, Cain, maj., Hamilton, maj., et Buller.

Deuxième période

2. Hershey, Cain (Bruce) . . . 13.04

Punitions: Pratt, Bodnar, Piersen et Backor.

Troisième période

3. Hershey, Mario (Buller) . . . 11.16

Aucune punition.

L'ouverture de la saison cycliste



Vendredi, 11 avril 1947

Programmes spéciaux

CBP, 8 h. p.m. — Mona Paul, contralto du Metropolitan Opera, chantera avec l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le chef d'orchestre, M. J. S. C. C'est le dernier concert "Pop" de la saison 1946-47. Sir Ernest MacMillan dirigera. Parmi les œuvres qu'il interprétera, citons: l'ouverture "La Belle Hélène", opéra de Offenbach, "L'après-midi d'un faune" de Debussy, "Molly on the Shore" de Percy Grainger, et "La Fugue de Schwanhede" de Wagner, opéra de compositeur Tchèque, Jaromir Weinberger.

Sommaire des postes locaux

CBP-990 kilocycles	CBP-1400 kilocycles	CBP-1400 kilocycles
6.00 Radio-Journal	6.00 Radio-Journal	6.00 Radio-Journal
6.15 Chronique sportive	6.15 Chronique sportive	6.15 Chronique sportive
6.30 Revue de l'actualité	6.30 Revue de l'actualité	6.30 Revue de l'actualité
6.45 Cœur d'acier	6.45 Cœur d'acier	6.45 Cœur d'acier
7.00 Un homme et son chien	7.00 Un homme et son chien	7.00 Un homme et son chien
7.15 Métropole	7.15 Métropole	7.15 Métropole
7.30 Zébrer et ses zigzags	7.30 Zébrer et ses zigzags	7.30 Zébrer et ses zigzags
7.45 Verve et Variété	7.45 Verve et Variété	7.45 Verve et Variété
8.00 Concert Pop	8.00 Concert Pop	8.00 Concert Pop
9.00 La soirée du Vieux Moulin	9.00 La soirée du Vieux Moulin	9.00 La soirée du Vieux Moulin
9.30 Heure de Valse	9.30 Heure de Valse	9.30 Heure de Valse
10.00 Radio-Journal	10.00 Radio-Journal	10.00 Radio-Journal
10.15 Chronique littéraire	10.15 Chronique littéraire	10.15 Chronique littéraire
10.30 Héritage de Music	10.30 Héritage de Music	10.30 Héritage de Music
10.45 Adagio	10.45 Adagio	10.45 Adagio
11.00 Intermezzo	11.00 Intermezzo	11.00 Intermezzo
11.30 Orch. de danse	11.30 Orch. de danse	11.30 Orch. de danse
12.00 Nouvelles et fin des émissions	12.00 Nouvelles et fin des émissions	12.00 Nouvelles et fin des émissions

Samedi, 12 avril 1947

Sommaire des postes locaux

CBP-990 kilocycles	CBP-1400 kilocycles	CBP-1400 kilocycles
6.00 Ouverture du poste	6.00 Ouverture du poste	6.00 Ouverture du poste
6.15 Chronique sportive	6.15 Chronique sportive	6.15 Chronique sportive
6.30 Revue de l'actualité	6.30 Revue de l'actualité	6.30 Revue de l'actualité
6.45 Cœur d'acier	6.45 Cœur d'acier	6.45 Cœur d'acier
7.00 Un homme et son chien	7.00 Un homme et son chien	7.00 Un homme et son chien
7.15 Métropole	7.15 Métropole	7.15 Métropole
7.30 Zébrer et ses zigzags	7.30 Zébrer et ses zigzags	7.30 Zébrer et ses zigzags
7.45 Verve et Variété	7.45 Verve et Variété	7.45 Verve et Variété
8.00 Concert Pop	8.00 Concert Pop	8.00 Concert Pop
9.00 La soirée du Vieux Moulin	9.00 La soirée du Vieux Moulin	9.00 La soirée du Vieux Moulin
9.30 Heure de Valse	9.30 Heure de Valse	9.30 Heure de Valse
10.00 Radio-Journal	10.00 Radio-Journal	10.00 Radio-Journal
10.15 Chronique littéraire	10.15 Chronique littéraire	10.15 Chronique littéraire
10.30 Héritage de Music	10.30 Héritage de Music	10.30 Héritage de Music
10.45 Adagio	10.45 Adagio	10.45 Adagio
11.00 Intermezzo	11.00 Intermezzo	11.00 Intermezzo
11.30 Orch. de danse	11.30 Orch. de danse	11.30 Orch. de danse
12.00 Nouvelles et fin des émissions	12.00 Nouvelles et fin des émissions	12.00 Nouvelles et fin des émissions

Au club Richelieu

Sur l'importance de posséder un portefeuille bien garni

M. M. Tremblay soutient que notre influence dans les affaires serait plus décisive si nous savions équilibrer notre portefeuille

"Nous vivons à une époque où nous n'avons pas le temps de penser; cependant il faut du temps et de la réflexion pour garantir judicieusement un portefeuille", disait hier M. Maurice Tremblay, associé de la Société bilingue Bolton, Tremblay et Cie, à l'issue du déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu-Montreal, tenu à l'hôtel Queen's.

"Portefeuille", dans le sens employé par M. Tremblay, désigne l'ensemble des valeurs de papier, appartenant à une maison de commerce, à l'exclusion des billets de banque; le conférencier, après avoir cité cette définition de Larousse, établit d'abord que notre population canadienne-française possède des richesses mises en réserve mais qu'il serait bien plus profitable, à chacun et à tous, de convertir ces richesses en titres, selon le régime capitaliste qui est le nôtre.

Seulement, c'est là qu'on touche le problème du doigt; car il n'est pas suffisant de vouloir faire des placements, encore faut-il qu'ils soient bien choisis et, pour cela, il faut nécessairement y mettre du temps et y songer sérieusement. Voilà précisément ce que, de nos jours, nous n'avons pas le loisir de faire, et voilà pourquoi plusieurs se sont déjà plongés dans de sérieux embarras.

On accorde beaucoup de soin, généralement, poursuit M. Tremblay, à effectuer des placements immobiliers; on demande les conseils de spécialistes et, en somme, on ne se dirige pas à l'aveuglette. Cependant, il est curieux d'observer que, d'habitude, les gens prennent bien moins de précautions lorsqu'il s'agit de placements mobiliers; c'est là une grave erreur.

Car, en fait, il n'existe plus comme auparavant des placements qu'on appelait "de tout repos"; les temps ont changé et il est aujourd'hui extrêmement important d'exercer une vigilance constante sur les valeurs qu'on possède.

Les conseillers vont aux sucres

Les conseillers municipaux de la ville de Montréal ont pris part, hier après-midi, à leur partie de sucre annuelle. Ils se sont rendus, à l'invitation de M. Pierre Desmarais, chef du Conseil, à la ferme de M. Edouard Leduc, à Bois-Franc, Ville St-Laurent, pour se récréer et se reposer un peu.

Les excursionnistes ont été transportés par autobus à la cabane.

Outre M. Houde et Desmarais, on remarquait les conseillers Jean Morin, Marcel Lafontaine, Emery Sauvage, Hector Prud'homme, Rodolphe Corbeil, J.-G. Rattelle, Marcel Verreille, J.-H. Dupuis, H. Carrière, M. Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux, M. Lucien Héti, son adjoint, J. Alphonse Mongeau, greffier-adjoint et secrétaire du comité exécutif, Arthur Hooper, greffier-adjoint, Pierre Boucher, directeur-adjoint du service d'urbanisme, Georges Mooney, directeur conjoint de l'Office d'initiative économique et touristique, Arthur Labrière et René Parent, secrétaire du bureau des conseillers, Réal Massicotte, secrétaire de M. Desmarais, Albert Giroux, photographe de la cité, et autres.

Conférencier au Club typographique

Lundi, le 14 avril, à 8 h. 30 du soir, aura lieu en l'hôtel Queen's

VOTRE RADIO est-il défectueux? APPELEZ PAUL LANDRY

3545 est, Ontario — CH. 6161

Au service du public depuis 1925

Cherchez-vous un imprimeur?

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

EDITRICE DU JOURNAL LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie:

CARTES DE VISITE - TÊTES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS

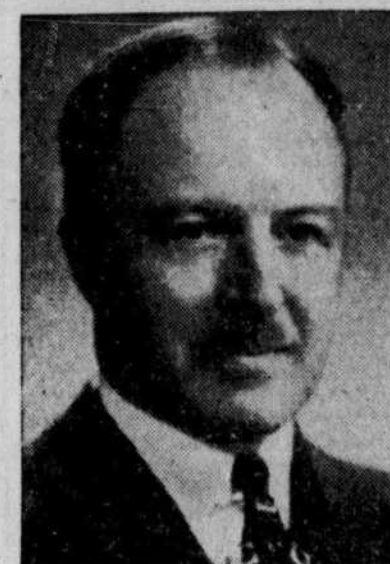
430, NOTRE-DAME est, Montréal

* Téléphone: BE 3361

Appel aux anciens de Valleyfield

"Les autorités du séminaire de Valleyfield désirent ardemment recevoir tous les anciens qui peuvent répondre à leur appel, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire qui se dérouleront à cette institution, les 23, 24 et 25 mai prochains", a déclaré M. Romuald Dumesnil, président de l'Association des anciens élèves de ce séminaire, dans le message qu'il adresse à ceux qui ont passé par cette maison d'enseignement pour les convier à ces fêtes.

M. Dumesnil demande à tous les anciens de se faire un devoir d'assister aux manifestations qui se dérouleront au séminaire de Valleyfield, et qui devraient réunir la majeure partie des quelque 1,200 anciens qui sont susceptibles de répondre à l'appel des dirigeants de ce collège.



M. R. DUMESNIL

"Venez revoir vos anciens professeurs, frateriser avec des anciens que vous n'avez peut-être pas vu depuis des années", déclare M. Dumesnil. "Venez revoir votre collège; il a grandi, s'est embelli", ajoute le président, en signalant le fait que les fêtes du mois de mai coïncideront avec la bénédiction de la pierre angulaire d'une nouvelle aile du collège, aile qui abritera une chapelle qui fera l'orgueil de cette maison d'enseignement classique et commercial, en plus de nombreux locaux destinés à l'enseignement.

Les fêtes débiteront vendredi par la bénédiction de la pierre angulaire. Le lendemain, la journée débutera par une messe pontificale à la cathédrale, célébrée par S. E. Mgr J.-A. Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield. Il y aura ensuite banquet au séminaire, jeux

dans la cour, réunion des anciens, puis le souper et un feu de joie au parc de la ville.

Le lendemain, dimanche, il y aura grand-messe solennelle pour les anciens professeurs et anciens élèves défunts.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse, autrement dit, nous ne traitons que la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le cas d'un boursier en France

St-Marguerite-Marie de Boischatel, P.Q., 7 avril 1947. Cher M. Benoist,

Je ne voudrais pas vous ennuier de mon approbation. Tout ce qu'on vous a écrit suffit à prouver que la province entière loue votre ardeur dans l'affaire Les enfants du paradis.

Mais par suite de la lettre des boursiers du Québec, je tiens à vous signaler un petit fait.

Il y en a un boursier de la province, à Paris, en ce moment, et qui n'a pas signé ce document. Boursier de la province, il a profité aussi, d'une bourse de quelques amis, que j'ai sollicités, avec l'aide de M. Fortin et de Mme Gustave Gauthier, femme du Dr Gustave Gauthier, de Chicoutimi, et de Mlle Germaine Plante, de Québec. Ce boursier, c'est Lucien Ruelland, ténor, étudiant le chant et la mise en scène, à Paris, sous la direction de maître Monvazet, autrefois premier ténor de l'opéra de la Monnaie, à Bruxelles.

Je suis heureux de dire ma fierté. Mon ami Lucien Ruelland s'est tenu debout, au lieu de flageoler les faux culturels. Il a bien mérité de ses amis, et il peut compter que nous serons toujours là.

M. Ruelland a rencontré Pierre l'Ermitte et Berthe Bernage, a causé longuement du Canada français avec ces écrivains admirables, et toujours propres... Dis-moi ce que tu signes, je le dirai qui tu fréquentes.

Bonjour, cher M. Benoist. Que le Devoir continue. Il est irremplaçable.

Pierre GRAVEL, ptre.

Acquittés

Roger St-Onge 19 ans, 1341 rue Ste-Rose et René Quinn, 2 ans, 1228 rue Montcalm, accusés de tentative de vol avec violence ont été acquittés hier par le juge Edouard Teller, faute de preuve suffisante.

Les deux prévenus avaient été ac-

cusés d'avoir battu M. Samuel Santos, chauffeur de taxi, 1265 rue Jean-Talbot, le 24 mars dernier, à 4 h. du matin et d'avoir tenté de lui dérober son argent.

Tous deux ont nié avoir voulu commettre un vol, mais St-Onge a admis avoir frappé M. Santos mais seulement après avoir été lui-même frappé par ce dernier et avoir été tiré hors du véhicule par un autre chauffeur de taxi à qui M. Santos avait fait signe. St-Onge a expliqué que cette querelle avait débuté lorsque, accidentellement, il renversa sur le parqu岸 de la voiture de M. Santos, trois bouteilles de bière qu'il avait dans ses poches.

Earl Maloney, accusé de vol d'une couverture appartenant à des personnes inconnues a été libéré par le même juge, faute de preuve suffisante.

Nous savons que c'est agréable...



... de faire ensemble vos "devoirs" - vous et votre meilleure amie - par téléphone. Mais n'oubliez pas que vous monopolisez ainsi une ligne double (dont quelqu'un a peut-être besoin pour des raisons très sérieuses). Y avez-vous songé?

ABONNÉS À "LIGNE DOUBLE", PRATIQUEZ L'ALTRUISME!

Le bon exemple est contagieux - on vous traitera comme vous traitez autrui.

1. Soyez brefs.
2. Espacez vos appels.
3. Donnez priorité aux appels d'urgence.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Sciences et Aventures

La seule revue française du genre en Amérique

Nous venons de recevoir cent séries complètes de "Sciences et Aventures" 1946

- Véritable encyclopédie à la portée de tous
- Véritable album par ses belles gravures

- Découvertes scientifiques
- Les plus récentes inventions
- Fossiles archéologiques
- Progrès de l'aviation
- Récits de voyages
- Reportages canadiens
- Mystères de l'atome
- Les fusées de l'avenir

Les quatre numéros de 1946:

230 ILLUSTRATIONS

84 ARTICLES

14,000 LIGNES DE TEXTE!

Au comptoir: \$1.00

Par la poste: \$1.10

Service de Librairie du Devoir

430 est, rue Notre-Dame

Montréal



Le Chic Suprême...

L'œil exercé de toute femme soucieuse d'élégance ne saurait découvrir de plus captivante variété de boléros de fourrure que celle que DESJARDINS présente ce printemps.

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

dans nos vitrines à l'épreuve du feu, spacieuses, propres et désinfectées

2% et 2 1/2% de l'évaluation

BOLEROS

Renard argenté \$75 à \$135

Vison canadienne \$79 à \$125

Ecuriel teint brun \$39 à \$52

Renard gris \$295

Renard bleu \$325 à \$599

Ecuriel teint Brun \$159 à \$325

PARURES

Renard argenté \$75 à \$135

Vison canadienne \$79 à \$125

Ecuriel teint brun \$39 à \$52

Renard gris \$295

Renard bleu \$325 à \$599

Ecuriel teint Brun \$159 à \$325

FRANÇOIS DESJARDINS, Président

DESJARDINS

Chas. Desjardins & Co. Limitée

1170, rue SAINT-DENIS

LES GRANDS SPECIALISTES EN FOURRURES

DIMANCHE SOIR

7 h. C.K.A.C.

JACQUES AUGER

présentera une

CAUSERIE POLITIQUE

de l'UNION NATIONALE

Programmes spéciaux

CBP, 7 h. p.m. Les œuvres à l'affiche de l'opéra de samedi soir "L'heure espagnole" de Ravel et Taroni de Puccini.

CBP, 8 h. p.m. Cette émission de la NBC samedi permettra d'entendre l'Orchestre symphonique de Columbia, dirigé par le chef d'orchestre, M. Carl Bamberg, qui dirigera à l'insu du programme un Choral (Sleepers awake), de Bach-Ormandy; la Symphonie Pastorale de Beethoven; le Prélude des Maîtres-Chanteurs, de Wagner, et Zigzags, de Tchaikovsky.

CBP, 7 h. 30 p.m. Le Questionnaire de la jeunesse samedi groupera les premiers de classe de la 10^e année. L'oncle Raymond dirigera cette émission qui sera diffusée de la salle de l'Ermitage à Montréal.

CBP, 7 h. 30 p.m. Les trois dernières conférences de l'heure dominicale seront: 12 avril, M. Gérard Chabry, P.Q. Y a-t-il une destinée? 19 avril, Mgr Conrad Chauvont; le congrès marial d'Ottawa; 26 avril, P. Arden Malo, O.F.M.; Je n'ai pas reçu de réponse.

A Québec

L'assurance gratuite aux fonctionnaires

13,000 en bénéficieront

Québec, 11 (D.N.C.) — M. André Houde, président intérimaire de l'association des employés civils, a annoncé hier après-midi, que M. Maurice Duplessis vient de lui faire savoir que le gouvernement provincial, dans le but d'aider et de protéger les fonctionnaires, donnera le bénéfice à environ 7,000 fonctionnaires de plus, de l'assurance gratuite de \$1000 et de \$500 présentement octroyée à environ 6,000 fonctionnaires. C'est dire, fait-on remarquer, que maintenant environ 13,000 fonctionnaires de la province auront une assurance gratuite. Donc, la majorité des fonctionnaires réguliers bénéficieront d'une assurance gratuite et protégeront leur famille d'autant.

Collaboration entre Universités de Montréal et de Rio

Cinq groupes universitaires de Rio de Janeiro, au Brésil, ont voulu témoigner à notre université de Montréal leur amitié, rappeler les liens qui les unissent à nous, et leurs raisons de collaborer avec nos hautes écoles. On a donné lecture, en effet, hier après-midi, au cours d'une réunion spécialement convoquée à cette fin, de ses cinq messages, adressés à diverses facultés et aux étudiants de notre université.

Un premier message était destiné aux professeurs de l'université de Montréal et provenait des professeurs de la Faculté de philosophie de l'université du Brésil, à Rio. Un autre était signé par la direction de la Maison des étudiants, à Rio (car ils en ont une là-bas). Un troisième venait du recteur de la Faculté catholique de la capitale brésilienne; le quatrième, des étudiants en chimie de l'université du Brésil; et enfin, le cinquième, des étudiants de l'Ecole nationale d'Agronomie, de Rio.

M. Olivier Maurault a répondu aux deux premiers messages au nom des professeurs de l'université de Montréal. M. Bernard Laramée a répondu au troisième, au nom de l'A.G.E.U.M. Aux deux autres, ont répondu M. Louis Gendron, au nom des étudiants en chimie, et M. Cossette, au nom des étudiants de l'Institut agricole d'Oka.

A son tour, M. le professeur Fernando Nobre, a rappelé, après M. Maurault, les nombreux liens qui unissent les universités de Montréal et de Rio de Janeiro. "Unissons nos efforts pour travailler en vue de la paix, a-t-il déclaré. La mission de l'Amérique dans le monde moderne est une mission de paix."

Le cardinal Griffin et la J.O.C.

Dans une récente lettre pastorale où il souligne la nécessité de "ramener les travailleurs au Christ", Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, vient de donner son entier appui au mouvement des Young Christian Workers (J.O.C., anglaise).

"La J.O.C., déclare l'éminent prélat, s'affirme aujourd'hui comme l'un des mouvements les plus prometteurs. La méthode qu'il met de l'avant est admirablement adaptée aux besoins des temps présents. Grâce à lui, les jeunes travailleurs se familiarisent avec la situation actuelle du travail, du milieu familial et de la vie nationale. Comparant ces données avec les principes de l'Evangile et la doctrine de l'Eglise telle qu'exprimée dans les encycliques, ils jugent quels remèdes apporter. En possession des faits et des principes, ils passent à l'action."

Et le cardinal Griffin conclut par ces mots: "L'influence de ce mouvement se fait déjà partout sentir et son travail a déjà porté fruit. C'est notre désir que ce mouvement se répande de plus en plus."

Le Y.C.W. a débuté en Angleterre à la veille de la guerre. Il sera représenté à la Semaine d'études internationale de la J.O.C. qui se déroulera en juin prochain à Montréal.

Pierre Hamp à Montréal

On attend pour demain l'arrivée à Montréal de Pierre Hamp, écrivain français, spécialiste des questions ouvrières et artisanales. Pendant son séjour au Canada, il sera l'invité de Mme Françoise Gaudet-Smet à son domaine de Claire-Valée. C'est là que M. Hamp traitera de l'influence et de l'aspect de l'artisanat à travers le monde, lorsqu'on étudiera ces sujets pendant les mois de juin, juillet et août. Pierre Hamp, écrivain contemporain fort apprécié, est l'auteur de *Peine des hommes*, *La mort de l'or*, *Le lila*, etc.

Canadian General Electric

Toronto, 10 (C. P.). — Canadian General Electric a réalisé un profit net de \$2,411,506 en 1946 à comparer à \$2,181,409 l'année précédente, soit l'équivalent de \$12.76 par action contre \$10.94 précédemment. L'actif réalisable s'élève à \$27,366,458 en regard d'un passif exigible de \$8,247,410, d'où un fonds de roulement de \$19,119,048.

Thés — Cafés
Confitures

ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESY LTEE
Montréal

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS



GANTS SPORT POUR DAMES

PEAU PECARI, coutures finies semi-main. Naturel.	5.50
PEAU CABRAKID, poignets jacés cuir. Naturel.	4.50
PEAU CABRETTA, coutures main. Brun, noir, beige, tan.	3.50
SOUPLE PEAU PIGTEX, genre pécari, coutures fouet, brun, avoine, naturel.	2.95

Pointures dans le groupe 6 à 7 1/2.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)



SACS NOUVEAUX ET PRATIQUES

LA COURROIE BANDOULIERE de ce sac à main se porte sur l'épaule ou se plie pour former courroie à main. Cuir noir, brun, grain maroquin.	8.00
MONTURE NUANCE AMBRE sur ce sac à main en cuir noir, marine ou brun.	11.75
IL EST PEU CHER... très joli et commode en cuir à grain maroquin en noir ou brun.	5.95

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



SOULIERS POUR ADOLESCENTES

MARQUE MacFARLANE — souliers à trépointe Goodyear, montés sur les côtés. Souple cuir de veau. 3 1/2 à 8. — C — Brun.	7.50
MARQUE PACKARD — souliers à trépointe Goodyear, genre Brogue, empiègne avec fantaisies ajourées. En brun. Talons plats. 4 1/2 à 8. AA à C.	6.85
SOULIERS LACES en cuir noir ou brun. Talons plats en cuir. Genre Brogue, fantaisies ajourées. Noir, brun, 3 1/2 à 8. A B C.	4.00

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Occasions pour fillettes... et pour les garçons



PETITS PALETOTS AVEC COIFFURE

Les 2 pièces
5.98 à 10.98

Pour les bambins de 1 à 3x ans. Tweed Donegal, drap POLO, flanelle, lainage Shetland tout laine. Avec bérêt ou casquette. Bleu, brun, rouge, coco, royal.

ROBES IMPRIMEES

Pour 7 à 12 ans. Cotonnades fleuries ou à carreaux, aussi coton et rayonne et en rayonne... rose, bleu, turquoise... 1.98 garnitures juveniles.



JOLIS MANTEAUX

EN POLO, drap peluché (shag) Shetland, tweed multicolore nuances coco, beige, bleu, turquoise, rouge.

7 à 11 ans
12.98 à 15.9812 à 14x ans
13.98 à 27.00

ROBES BLANCHES

Pour les fillettes à la Première Communion. Taffetas blanc belle qualité. Manches longues avec chaque robe.

Taffetas fin
6 à 8 ans. 7.98Taffetas rayonné
7 à 14 ans. 4.98

COMPLETS 3 PIECES

En tweed tout laine avec chevrons ou autres fantaisies. Tons en vogue.

Pour 8 à 10 ans: Veston droit ou croisé avec culotte et culette. 11.50 à 16.89 équitation.

Pour 10 à 15 ans: Veston droit ou croisé avec 2 pantalons, ou un pantalon et une culotte équitation. 19.00 à 24.00

PALETOTS LEGERS

Pour 3 à 20 ans. Modèle Trench Cravenette mercerisée semi-imperméable. Beige, marine, brun.

8 à 6 ans. 11.25 à 11.65

8 à 20 ans. 11.29 à 21.85

PALETOTS TWEED

Pour 11 à 20 ans. Aussi drap POLO... étoffes tout laine en brun moyen. Modèle droit.

16.59 à 30.25

COMPLETS 3 OU 4 PIECES

(15 à 20 ans) — Tweed TOUT LAINE, tons en vogue. Veston droit ou croisé avec un gilet et un pantalon ou avec deux pantalons. 25.25 à 37.60

DUPUIS —
rez-de-chaussée
(De Montigny)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUCAL, v.-p. et gér. gén.

CHOISISSEZ VOTRE CHAPEAU EN FEUTRE DUVET

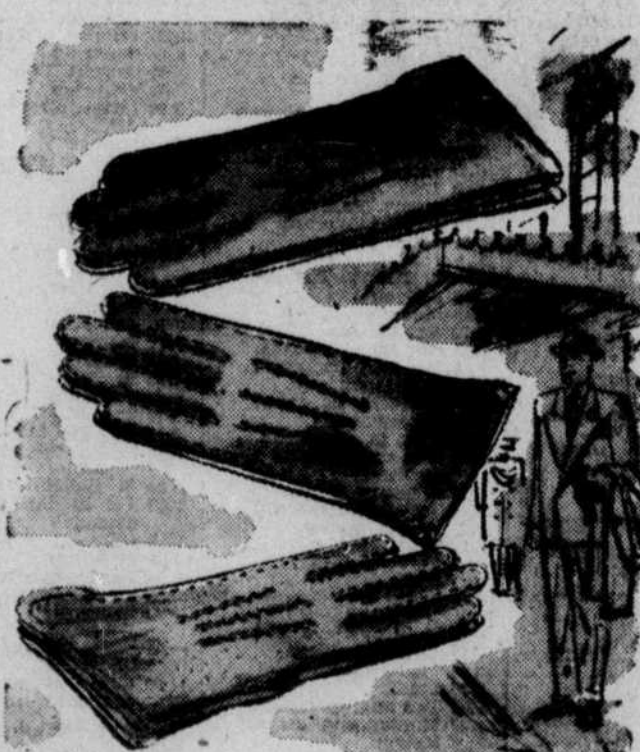
parmi le vaste assortiment de marques, samedi, chez DUPUIS... Bord uni ou bordé se portant baissé ou relevé... bleu, gris bleu, perle, beige, brun.

VIMY — NASSAU
CREAN — STETSON3.95 5.50
6.95 8.00 10.50
12.50 et 15.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



POUR VOUS MESSIEURS... GANTS MODELE SLIP-ON "ACME"



PEAU "CAPE"

Souple gants en peau de mouton Cape cousus main. Brun. 4.75 seulement. Pointures: 8 à 10. LA PAIRE

PEAU DE DAIM

Gants de nuance liège en peau de daim... modèles cousus main. Pointures: 7 1/2 à 10. LA PAIRE 6.00

PEAU PECARI

Peau de cochon très souple et durable, naturel. Pointures: 7 1/2 à 10. LA PAIRE 6.50

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

VICTROLA RCA VICTOR RADIOS-PHONOGRAPHES COMBINES

Victrola
Modèle VR-54

... pour jouer vos disques favoris, pour écouter vos programmes radiophoniques préférés avec le même appareil. Modèle 1947 avec perfectionnement sur tout le système acoustique apparent 3-rapports. Placage noyer. Hauteur 12" — largeur 16 1/2", profondeur 15 3/4".

Paiements faciles
si désiré. 99.50DUPUIS — mezzanine
(De Montigny)